

TRAVAIL DE BACHELOR 2025

La sensibilisation des Suisses romands au travail des enfants dans le secteur touristique



Auteur : Fernando Cravo
Professeur : Rolf Wilk
Module : 795 Travail de Bachelor
Filière : Tourisme
Date de dépôt : 8 mai 2025

Source de l'illustration de la page de titre : photo de l'auteur (2024).

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Introduction et contexte

Ce travail de Bachelor s'intéresse à la problématique encore peu abordée en Suisse romande du travail des enfants dans le secteur touristique, tout en excluant les formes d'exploitation sexuelle déjà largement couvertes.

Malgré les efforts des organisations internationales, le nombre d'enfants concernés par ce phénomène ne cesse d'augmenter, atteignant plus de 160 millions en 2020, selon l'Organisation internationale du Travail. Dans les pays en développement, le tourisme constitue un terrain propice à cette exploitation, souvent sous des formes socialement acceptées comme la vente de souvenirs ou la participation à des animations. Ces activités, bien que perçues comme bénignes, exposent les enfants à de nombreux risques et échappent largement aux dispositifs de protection.

Face à cette réalité, ce travail cherche à comprendre comment les touristes Suisses romands perçoivent cette problématique, à travers une enquête qualitative combinant 30 entretiens semi-directifs administrés par écrits et un atelier participatif avec quatre volontaires.

Revue de littérature

La littérature identifie des facteurs structurels majeurs du travail des enfants, notamment la pauvreté extrême touchant jusqu'à 90 % des enfants dans certains pays en développement (Flourens, 2023), l'inaccessibilité à l'éducation, et des normes culturelles qui normalisent le travail précoce (Humanium, 2021).

Ces conditions créent un terrain favorable à l'implication des enfants dans divers secteurs, y compris le tourisme, où les formes d'exploitation restent souvent invisibles ou tolérées. Les conséquences varient selon le secteur, allant de risques physiques (blessures, exposition à des substances toxiques, etc.) à des impacts psychologiques durables comme le stress et l'isolement (Dubay, 2021).

Du point de vue touristique, les recherches montrent que la sensibilisation peut modifier les intentions de voyage. Les touristes évitant parfois les destinations perçues comme exploitantes (World Vision Australia, 2012). Cependant, aucune étude n'existe à ce jour sur le niveau de connaissance et de sensibilité des Suisses romands face à ces formes de travail infantile dans le tourisme, ce qui renforce la pertinence de cette recherche pour combler cette lacune.

Cadre de recherche et méthodologie

Deux méthodes qualitatives complémentaires ont été mobilisées : un **entretien semi-directif écrit** auprès de 30 participants, et un **atelier participatif** impliquant quatre d'entre eux. L'entretien, administré de manière anonyme via SphinxSurvey, permet d'examiner les connaissances, perceptions et pratiques de voyage, tandis que l'atelier met en lumière les dilemmes éthiques dans une situation simulée. Ce croisement méthodologique s'appuie sur des approches reconnues en recherche qualitative, comme le soulignent Braun et Clarke (2021), ou encore Reason et Bradbury (2008), renforçant la validité des données collectées.

Analyse des résultats

L'analyse des résultats met en évidence une sensibilité générale des répondants au travail des enfants dans le tourisme, perçu majoritairement comme une forme d'exploitation, notamment lorsqu'il compromet l'éducation ou implique des conditions de travail pénibles.

Toutefois, cette perception reste hétérogène et parfois relativisée en fonction du contexte culturel ou de la nature des tâches. Certaines formes de travail étant considérées comme tolérables lorsqu'elles relèvent d'une aide familiale ou paraissent non dangereuses. Si les images et scénarios soumis ont suscité des émotions fortes telles que la tristesse ou l'injustice, ces réactions ne se traduisent pas toujours par une volonté d'agir, révélant un écart entre conscience morale et comportement effectif.

L'atelier participatif a confirmé ces contradictions : les participantes oscillent entre compassion immédiate et raisonnement éthique, illustrant la complexité des dilemmes moraux posés par ce sujet. Ces résultats soulignent la nécessité de campagnes de sensibilisation à la fois émotionnelles et structurantes, capables de relier perception, compréhension et action.

Recommandations

Sur la base des résultats issus de l'entretien écrit, de l'atelier participatif et des sources secondaires analysées, voici une liste (non-exhaustive) des recommandations : l'implication active des acteurs du tourisme (agences, offices, tour-opérateurs) comme relais de sensibilisation, l'élargissement de la recherche aux autres régions linguistiques suisses, ou encore la clarification des formes de travail infantile dans les campagnes.

Conclusion

La recherche révèle une sensibilité partielle et parfois ambivalente des Suisses romands face au travail des enfants dans le tourisme. Elle appelle à des campagnes de sensibilisation plus claires et étendues, au-delà du cadre du tourisme sexuel.

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Le travail des enfants est une réalité douloureuse, à laquelle j'ai été confrontée pour la première fois, lors d'un séjour au Maroc durant l'été 2024. Découvrir que certaines plateformes touristiques renommées, utilisées par des milliers de voyageurs, proposaient des activités, impliquant des enfants m'a profondément troublée. L'utilisation d'enfants dans des lieux stratégiques, souvent pour attendrir les touristes, a suscité en moi de nombreuses interrogations. Étudiant en tourisme, il m'a alors semblé naturel, et nécessaire, de consacrer mon travail de fin d'études à cette problématique.

Ce travail s'inscrit dans un contexte où le travail des enfants dans le tourisme reste peu étudié, notamment en Suisse. Si certaines campagnes de sensibilisation existent, elles se concentrent presque exclusivement sur l'exploitation sexuelle, laissant de côté d'autres formes tout aussi préoccupantes. Ce manque de recherches, en particulier sur la perception des touristes eux-mêmes, m'a conduit à recentrer mon étude sur les voyageurs Suisses romands.

La recherche a combiné deux méthodes qualitatives : un entretien semi-directif écrit auprès de 30 participants et un atelier participatif avec quatre personnes. Cette démarche a permis de mieux comprendre les représentations, les émotions et les dilemmes éthiques que cette thématique suscite. Bien que l'échantillon soit restreint et que l'étude se limite à la Suisse romande, les résultats offrent un premier éclairage pertinent sur la sensibilité des touristes à cette question.

L'une des principales difficultés rencontrées a été de formuler un outil d'enquête à la fois accessible, nuancé et respectueux de la complexité du sujet. Le choix d'un entretien écrit s'est avéré judicieux pour recueillir des réponses personnelles et réfléchies, même si l'absence d'interaction directe a parfois limité la profondeur des propos. Malgré ces limites, ce travail a constitué une expérience riche, autant sur le plan académique que personnel.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique : ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Je tiens à remercier sincèrement plusieurs personnes sans qui ce travail n'aurait pas vu le jour :

- À mon professeur responsable, Monsieur Rolf Wilk, pour son enthousiasme dès les premières discussions autour de ce sujet, pour sa disponibilité, ses précieux conseils, et son humour, qui a su alléger nos échanges malgré le thème abordé.

- Aux 30 répondants de l'entretien semi-directif et aux quatre participantes de l'atelier participatif, dont la participation a été indispensable pour enrichir ce travail de recherche.
- À mes ami-e-s avec qui on a vécu trois années exceptionnelles à l'HEVS : Inès Mounir, Marjolaine Varone, Luca Cambiaggio, et un merci tout particulier à Sandrine Clavien.
- À ma mère, Natalina Cravo, dont l'empathie et l'amour pour son métier auprès des enfants, m'ont profondément inspiré.
- À mes amies, Laeticia Velez et Léonie Gaboriau, pour leurs encouragements et leurs relectures, ainsi qu'à mon ami Loan Martinez Molina pour sa patience, ses conseils et sa relecture, et à sa mère, Fabienne Chabot, pour sa relecture bienveillante.
- À ma *prima*, Rita Cravo, pour son soutien indéfectible et nos nombreux échanges sur ce sujet.
- À l'intelligence artificielle pour son assistance dans certaines reformulations et corrections.
- Aussi, une pensée toute particulière pour ma grand-mère, Amélia, qui, j'en suis certain, est rassurée de savoir que je ne suis pas devenu « fou » à force d'étudier !

Enfin, lors de notre premier coaching, Monsieur Wilk m'a dit à propos de ce sujet : « *On ne sauvera pas le monde.* ».

Il avait sans doute raison. Mais il faut bien commencer quelque part.

Je dédie ce travail à la mémoire de ma grand-mère Cécilia, dont l'exemple m'a transmis la valeur du travail assidu, ainsi qu'à tous les enfants qui un jour, ont été privés de leur enfance.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES ILLUSTRATIONS	x
LISTE DES ABRÉVIATIONS	xii
INTRODUCTION.....	1
1. CONTEXTE	2
1.1. Définition du travail des enfants	2
1.2. Derniers chiffres	2
1.3. Travail des enfants dans le tourisme.....	3
2. REVUE DE LITTÉRATURE	5
2.1. Raison du travail des enfants	5
2.1.1. <i>La pauvreté</i>	5
2.1.2. <i>Les enfants des rues et sans abris</i>	6
2.1.3. <i>L'éducation</i>	6
2.1.4. <i>Les traditions culturelles</i>	6
2.1.5. <i>Autres causes</i>	6
2.2. Conséquences du travail des enfants	7
2.3. Qu'en est-il du tourisme ?	8
2.4. Les touristes et leur sensibilité au travail des enfants.....	8
2.4.1. <i>Effets de la prise de conscience</i>	8
2.4.2. <i>Étude de cas</i>	8
2.4.3. <i>Définition de la sensibilisation</i>	9
2.4.4. <i>Importance de la sensibilisation</i>	9
2.5. Campagnes de sensibilisation	10
2.5.1. <i>Ne pas détourner le regard</i>	10
2.5.2. <i>Le spot vidéo en français</i>	11
2.5.3. <i>Impact de la campagne en Suisse</i>	11
2.5.4. <i>ECPAT France</i>	11
3. CADRE DE RECHERCHE.....	13

3.1. Voyages de la population résidante suisse	13
3.1.1. <i>Les chiffres</i>	13
3.1.2. <i>La demande des voyageurs suisses</i>	13
3.2. Problématique	14
3.3. Objectifs de recherche	14
4. MÉTHODOLOGIE	15
4.1. Entretien semi-directif	15
4.1.1. <i>Choix de l'entretien semi-directif</i>	15
4.1.2. <i>Justification de la méthode choisie.....</i>	16
4.1.3. <i>Conception de l'entretien</i>	16
4.1.4. <i>Sous-objectifs de l'entretien</i>	17
4.1.5. <i>Échantillonnage</i>	17
4.1.6. <i>Distribution.....</i>	18
4.1.7. <i>Limites du travail.....</i>	18
4.2. Atelier participatif.....	19
4.2.1. <i>Justification de la méthode choisie.....</i>	19
4.2.2. <i>Conception de l'atelier.....</i>	19
4.2.3. <i>Échantillonnage</i>	20
4.2.4. <i>Limites de l'atelier</i>	20
4.3. Méthode d'analyse des données	21
4.3.1. <i>Analyse des données socio-démographiques.....</i>	21
4.3.2. <i>Analyse des entretiens semi-directifs par écrit</i>	21
4.3.3. <i>Analyse de l'atelier participatif.....</i>	21
5. ANALYSE DES RÉSULTATS	23
5.1. Analyse de l'entretien écrit.....	23
5.1.1. <i>SO5 : Déterminer le profil socio-démographique des participants.....</i>	23
5.1.2. <i>SO1 : Évaluer les connaissances et perceptions des voyageurs sur le travail des enfants dans le tourisme</i>	26
5.1.3. <i>SO2 : Étudier la perception/l'interprétation des images, et la capacité à exprimer des ressentis et émotions face aux visuels présentés.....</i>	29
5.1.4. <i>SO3 : Évaluer l'impact d'une campagne de sensibilisation.....</i>	36

5.1.5. SO4 : Analyser la capacité des voyageurs à distinguer différentes formes de travail des enfants et leur impact, tout en justifiant leurs choix.....	38
5.1.6. SO6 : Examiner les pratiques actuelles des répondants en matière de voyage ainsi que leurs expériences personnelles	42
5.2. Analyse de l'atelier participatif.....	47
5.2.1. Perceptions initiales et formation des groupes	47
5.2.2. Analyse thématique du débat.....	48
5.2.3. Analyse des échanges durant le débat	49
6. DISCUSSION DES RÉSULTATS : MISE EN RELATION DES ANALYSES	53
7. RECOMMANDATIONS	55
7.1. Renforcer l'atelier participatif à plus grande échelle.....	55
7.2. Impliquer activement les acteurs touristiques suisses.....	55
7.3. Étendre la recherche à l'échelle nationale	56
7.4. Clarifier les formes de travail des enfants dans la communication	56
CONCLUSION	57
RÉFÉRENCES.....	59
ANNEXE I : ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF ÉCRIT	64
ANNEXE II : TABLEAUX VERBATIM DES ENTRETIENS.....	75
ANNEXE III : GUIDE ATELIER PARTICIPATIF.....	100
ANNEXE IV : RESTRANSCRIPTION DÉBAT ATELIER PARTICIPATIF	102
DÉCLARATION DE L'AUTEUR	107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Impacts du travail selon les secteurs d'activité.....	7
Tableau 2 : Thèmes tirés des connaissances/perceptions des participants sur le travail des enfants dans le tourisme	27
Tableau 3 : Catégories de tâches établies par les participants	27
Tableau 4 : Thèmes ressortis du choix des images	33
Tableau 5 : Thèmes ressortis des justifications	40
Tableau 6 : Thématiques émergées du débat	48

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Lutte mondiale contre le travail des enfants.....	2
Figure 2 : Evolution du tourisme et du travail des enfants dans le secteur des services/tourisme	4
Figure 3 : Cycle du travail des enfants dans la pauvreté.....	5
Figure 4 : Le parcours de signalement (2020)	12
Figure 5 : Campagne coupe du monde de football (2014)	12
Figure 6 : Campagne de signalement (2019).....	12
Figure 7 : Genre des participants	23
Figure 8 : Tranche d'âge des participants	24
Figure 9 : Situation actuelle des participants	24
Figure 10 : Lieu de résidence des participants	25
Figure 11 : Fréquence de voyage des participants	25
Figure 12 : Service de cireur au Guatemala	29
Figure 13 : Vendeuse de souvenirs au Cambodge	30
Figure 14 : Choix des participants aux images proposées	31
Figure 15 : Pensez-vous que ce type de campagne influence le comportement des voyageurs ?.....	36
Figure 16 : Ce type de campagne peut-elle vous influencer à réagir ?	36
Figure 17 : Choix des images représentant une exploitation acceptable/tolérable	38
Figure 18 : Nuage de mots justifiant le choix des images	39
Figure 19 : Nombre de mentions perçues comme ayant un impact fort	39
Figure 20 : Nombre de mentions perçues comme ayant un impact moins fort.....	40
Figure 21 : Selon vous, laquelle de ces situations est la plus immorale ?	41

Figure 22 : Pourcentage de participants ayant été confrontés au travail des enfants.....	42
Figure 23 : Critères de décisions pour une destination de voyage.....	44
Figure 24 : Nuage de mots d'autres critères mentionnés.....	45
Figure 25 : Prise en compte de l'impact social dans les décisions de voyage.....	45

LISTE DES ABRÉVIATIONS

OiT	Organisation internationale du Travail
ONG	Organisations non gouvernementales
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
ECPAT	End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes (<i>Mettre fin à la prostitution enfantine, à la pédopornographie et à la traite des enfants à des fins sexuelles</i>)
OFS	Office fédéral de la statistique
OR	Objectif de recherche
SO	Sous-objectif de recherche

INTRODUCTION

Le travail des enfants demeure aujourd'hui une problématique majeure à l'échelle mondiale. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), environ un enfant sur dix est contraint de travailler dès son plus jeune âge. Malgré les efforts de sensibilisation et les campagnes de prévention menées par diverses organisations non gouvernementales (ONG), l'ampleur du travail des enfants n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, atteignant des proportions préoccupantes, toujours selon les rapports de l'OIT (2020).

Le secteur du tourisme, en tant que moteur économique majeur, joue un rôle central dans le développement de nombreuses régions, en particulier dans les pays en voie de développement. Cependant, ce secteur est également un terrain propice à l'exploitation de la main-d'œuvre infantile, notamment dans des domaines tels que l'hôtellerie, la restauration, les attractions touristiques ou l'artisanat. En raison de leur vulnérabilité et de la faiblesse des mécanismes de protection, les enfants sont souvent victimes de cette exploitation, représentant une main-d'œuvre bon marché et facilement manipulable.

En Suisse, la question du travail des enfants dans le secteur touristique est encore peu explorée, en particulier sous l'angle de la sensibilisation des voyageurs. Si des campagnes de prévention ont été mises en place, notamment contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme, aucune initiative d'envergure n'a jusqu'à ce jour visé les autres formes de travail des enfants dans ce même secteur, pourtant tout aussi problématiques. Ces formes non sexuelles, souvent perçues comme tolérables voire « traditionnelles », échappent largement à l'attention publique et aux politiques de protection de l'enfance. Ce constat met en lumière une lacune importante dans la compréhension et la régulation de ces pratiques, tout en interrogeant le rôle et la responsabilité des touristes romands eux-mêmes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le présent travail de recherche, qui vise à explorer les connaissances, les perceptions et les expériences des voyageurs Suisses romands face à la problématique du travail des enfants dans le tourisme, en excluant explicitement les formes d'exploitation sexuelle déjà largement couvertes par la littérature et les dispositifs existants.

Partant de ce constat, une première phase de recherche empirique a permis d'identifier les causes structurelles du travail des enfants, ses conséquences, ainsi que le rôle ambivalent des touristes dans sa perpétuation. Cette base théorique a servi à élaborer deux outils de collecte de données qualitatives : un entretien semi-directif administré par écrit, réalisé auprès de 30 participants, et un atelier participatif avec un petit groupe de volontaires.

1. CONTEXTE

1.1. Définition du travail des enfants

Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), le terme « travail des enfants » est souvent défini comme un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et qui nuit à leur développement physique et mental.

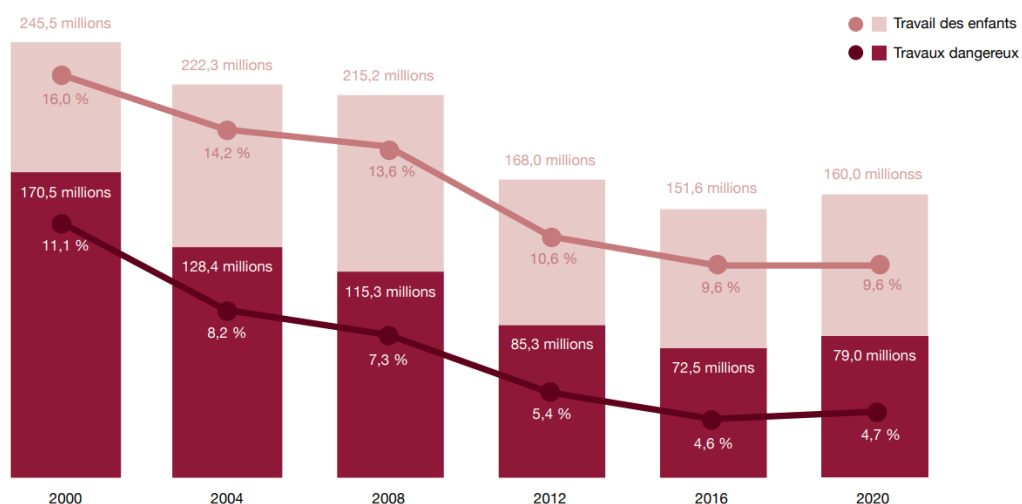
1.2. Derniers chiffres

Selon les dernières estimations de l'OIT en 2020, plus 160 millions d'enfants sont forcés à travailler. Près de la moitié d'entre eux, 79 millions exactement, exerceraient un travail désigné dangereux pour leur santé, leur sécurité, mais également leur développement moral.

Bien que cette problématique soit aujourd'hui combattue par de nombreuses ONG, comme l'OIT ou encore les Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Depuis 2016, le progrès contre cette lutte a stagné. Aucun changement n'est notable. Au contraire, le nombre absolu d'enfants travaillant aurait augmenté de huit millions. Dans les différentes tranches d'âge, ce sont les enfants entre cinq et onze ans qui sont les plus menacés, et pour preuve : entre 2016 et 2020, ce chiffre a augmenté de 16.8 millions.

Figure 1 : Lutte mondiale contre le travail des enfants

Fig 3. Pourcentage et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans astreints au travail des enfants et effectuant des travaux dangereux



Source : Organisation internationale du travail (2020)

1.3. Travail des enfants dans le tourisme

L'exploitation sexuelle et la traite des enfants dans le contexte touristique, suscitent une attention internationale accrue, et sont reconnues comme des problèmes urgents. À contrario, les emplois liés au secteur du tourisme, tels que la vente de souvenirs, l'organisation de spectacles ou l'accompagnement de touristes, sont souvent perçus comme des formes de travail légères, non dangereuses et socialement acceptables pour les enfants. Ces types d'activités touristiques sont considérés comme relativement moins risqués et moins préjudiciables pour les mineurs (Hagedoorn, 2013).

Par conséquent, les enfants impliqués dans le secteur du tourisme sont souvent exclus des politiques de protection de l'enfance et n'ont bénéficié que de recherches académiques limitées. Bien qu'ils soient exposés à des risques tels que de longues heures de travail, des emplois précaires, de faibles rémunérations, des violations fréquentes des lois du travail et un accès restreint à l'éducation (Hagedoorn, 2013 ; Yang, Khoo & Yang, 2023).

Certains enfants engagés dans le tourisme sont exposés à des risques mentaux, physiques, sociaux et moraux. Cependant, ils ne sont pas toujours considérés comme des enfants travailleurs. Par exemple, selon Miller et Beazley (2022) ainsi que Mostafanezhad (2014), les enfants impliqués dans le volontourisme (forme de tourisme conjuguant voyage et engagement volontaire) sont associés à des dangers tels que la marchandisation, le regard humanitaire et la traite des êtres humains, mais ne sont pas classés comme enfants travailleurs.

L'engagement des enfants dans le travail lié au tourisme tend à être perçu comme un mal nécessaire dans des contextes de pauvreté, de manque d'éducation et d'autres difficultés sociales. En raison du caractère souvent illégal, invisible et dissimulé de ces activités, il est estimé qu'un nombre croissant d'enfants participe à des emplois dans le secteur touristique (Monterrubio et al., 2016).

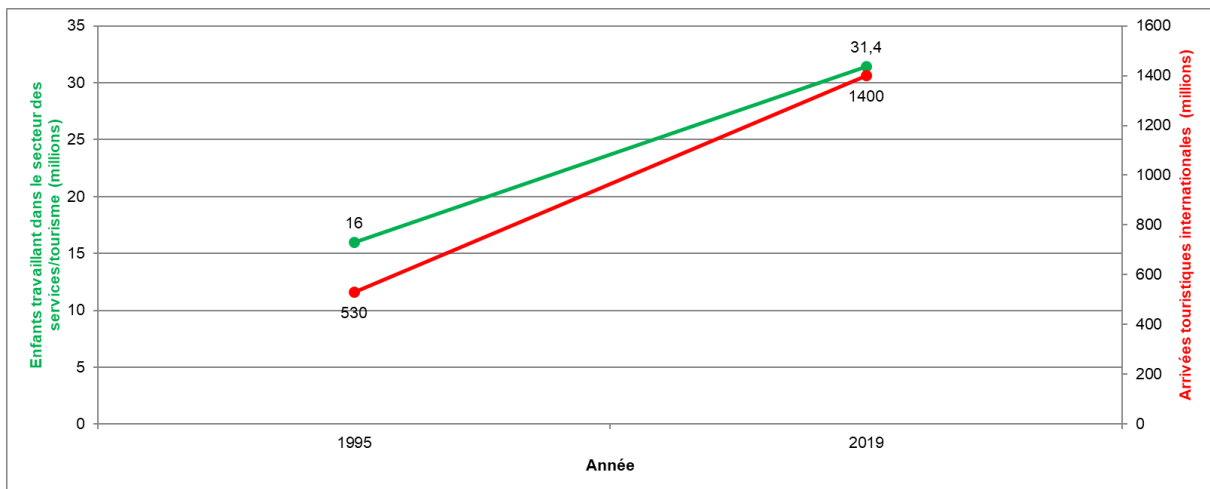
L'estimation du nombre d'enfants travaillant dans le secteur du tourisme en 1995 se situait entre 13 et 19 millions, représentant environ 10 à 15 % de la main-d'œuvre dans le tourisme formel (Black, 1995). Ces chiffres, datant d'il y a plus de 20 ans, ne prennent pas en compte le marché informel, où de nombreux enfants sont également employés.

En parallèle, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et résumé par Philo (2024) le nombre d'arrivées internationales (nombre de touristes arrivant de toute partie du monde) est passé de 530 millions en 1995 à 1,4 milliard en 2019, soit une augmentation presque trois

fois supérieure. Si l'on ne peut pas affirmer de manière certaine que le nombre d'enfants travaillant dans le tourisme a suivi exactement la même progression, il est notable que, selon l'UNICEF, 31,4 millions d'enfants travaillaient en 2019 dans les services, comme le tourisme et l'hôtellerie.

Cela suggère une possible tendance parallèle, comme le démontre le graphique ci-dessous, entre l'augmentation de la demande touristique mondiale et la pression exercée sur l'offre de main-d'œuvre, y compris celle des enfants, surtout dans les secteurs informels.

Figure 2 : Evolution du tourisme et du travail des enfants dans le secteur des services/tourisme



Sources : Adapté de Black (1995), l'OMT (1995 & 2019) et d'UNICEF (2019)

2. REVUE DE LITTÉRATURE

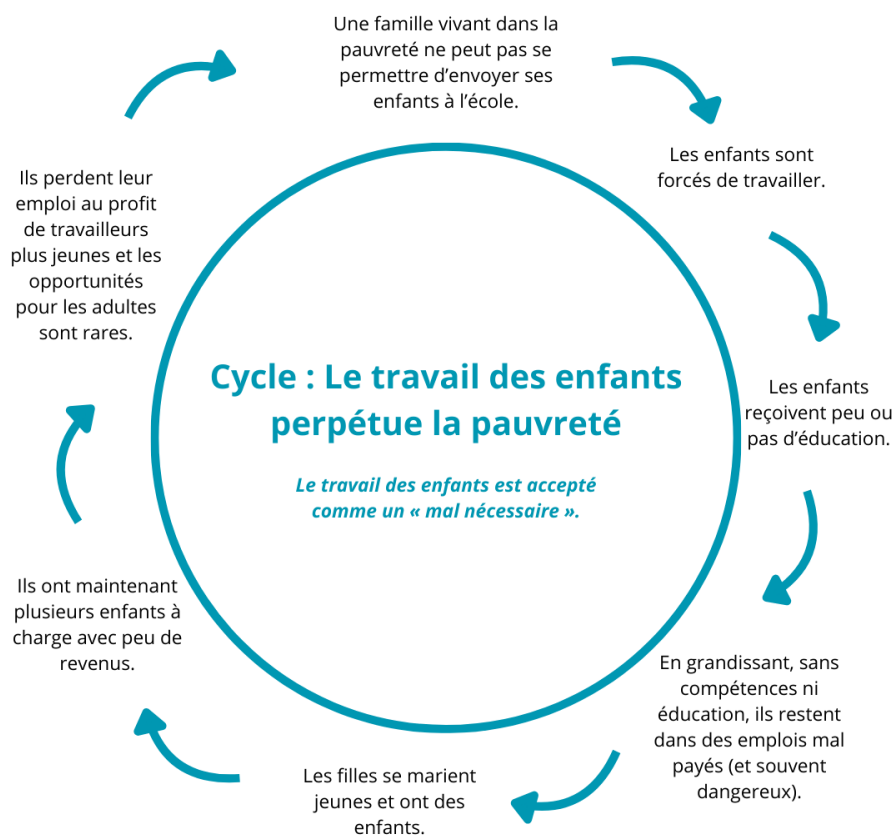
2.1. Raison du travail des enfants

Il est avéré que le travail des enfants existe. Les facteurs qui en découlent sont très variés. Parcourir la source même du problème est une évidence pour comprendre ce qui mène plus de 160 millions d'enfants dans le monde à travailler.

2.1.1. La pauvreté

On estime dans le monde 385 millions d'enfants vivant dans l'extrême pauvreté. Soit un enfant sur quatre dans les pays développés, et jusqu'à 90% dans les pays en cours de développement. (World Vision). Selon Flourens (2023), l'extrême pauvreté se définit comme le fait de vivre avec moins de 2,15 dollars par jour. Les raisons de cette pauvreté sont elles aussi variées : chômage, faibles revenus, manque de logement abordable et discrimination. Par conséquent, cela signifie aussi, que ces enfants n'ont pas accès à une alimentation suffisante, aux soins de santé, et à d'autres services indispensables à leur développement (Humanium, 2024).

Figure 3 : Cycle du travail des enfants dans la pauvreté



Source : Adapté de Stop Child Labour (2008)

2.1.2. Les enfants des rues et sans abris

Autre facteur, ou plutôt catégorie d'enfants exposés au travail infantile : les enfants des rues et sans-abris. Encore là, les raisons sont diverses : la pauvreté, les décès des parents, la négligence parentale, la violence et la maltraitance, les abus sexuels, physiques ou émotionnels, l'urbanisation, etc. Ces enfants sont le plus souvent visés par les trafiquants pour la prostitution ou utilisés en tant que travailleurs du sexe. Quatorze raisons principales ont été listées par le Consortium pour les enfants des rues (2022), dont celles précédemment listées.

2.1.3. L'éducation

Un système d'éducation faible joue un rôle important dans le travail des enfants. Dans certaines zones du monde, les écoles sont soit totalement inexistantes, soit les frais de scolarité ne sont pas à la portée des parents ou encore interdites aux filles. Celles-ci étant condamnées aux tâches ménagères. Mais ce type de culture encourage également, filles comme garçons, à travailler. Le travail infantile étant considéré comme usage plus lucratif du temps des enfants (Keim, 2024).

2.1.4. Les traditions culturelles

Selon Humanium (2021), les normes culturelles à travers le monde tendent à légitimer de manière implicite le travail des enfants en valorisant son rôle dans le développement personnel et professionnel dès le plus jeune âge. Dans certains contextes, le travail est considéré comme un moyen essentiel de forger le caractère et d'acquérir des compétences, de sorte que l'enfant est attendu pour suivre la trajectoire professionnelle de ses parents afin de contribuer au soutien économique familial.

Par ailleurs, d'autres traditions imposent aux enfants de travailler afin de rembourser des dettes contractées lors d'événements sociaux ou religieux, exploitant ainsi leur vulnérabilité dans un cadre de normes sociales élargies.

2.1.5. Autres causes

Dénombrables causes du travail des enfants peuvent être encore énumérées, notamment la violation des lois existantes et des règlements du travail infantile, leur application inadéquate, mais aussi les troubles civils ou politiques, comme les guerres ou encore les catastrophes naturelles.

Gardons à l'esprit que le travail des enfants quelle que soit la cause, a des conséquences sur le développement de l'enfant, à court comme à long terme, physiquement comme

psychiquement. Ces conséquences méritent leur place dans ce travail, car il ne suffit pas de dénoncer, mais il faut aussi éduquer de manière claire, la grande thématique du travail des enfants.

2.2. Conséquences du travail des enfants

Le travail infantile engendre de multiples répercussions à la fois sur la santé physique et mentale des enfants. Des effets qui peuvent perdurer jusque dans l'âge adulte. Parmi les conséquences physiques, on relève l'apparition de maladies chroniques dues à l'exposition à des produits chimiques, à des risques de blessures, à la malnutrition et à l'épuisement. Sur le plan psychologique, le travail précoce est associé à des préjudices tels que le stress, l'isolement et des traumatismes durables (Dubay, 2021). Ces impacts varient en fonction des secteurs d'activité.

Tableau 1 : Impacts du travail selon les secteurs d'activité

Secteur d'activité	Conséquences
Agriculture	L'exposition aux engrais et pesticides toxiques ainsi, qu'à des outils lourds présente un risque élevé d'accidents et de maladies.
Travail domestique	Les enfants sont particulièrement vulnérables aux abus de la part de leurs employeurs, à des horaires excessifs et à l'isolement social.
Construction	L'absence d'équipements de protection adéquats et, le travail avec des charges, accroissent le risque de blessures graves.
Extraction minière	L'absence d'équipements de protection et, le travail avec des charges lourdes, accroissent le risque de blessures graves.
Manufactures	La réglementation souvent, insuffisante en matière de sécurité et, l'exposition à des toxines accentuent les risques pour la santé.

Source : Adapté de Dubay (2021)

Ces constats, tels que décrits par Dubay (2021), soulignent l'urgence d'interventions ciblées pour protéger ces populations vulnérables et atténuer les conséquences à long terme.

2.3. Qu'en est-il du tourisme ?

Toujours selon Dubay, en 2021, les enfants engagés dans le secteur du tourisme subissent des conséquences particulièrement graves, qui compromettent leur développement physique et psychologique. Exposés à des environnements où le contrôle et la supervision sont souvent insuffisants, ces enfants courent le risque d'être confrontés à des abus sexuels et à des violences de la part d'inconnus, ainsi qu'à des comportements exploitants de la part de certains employeurs ou intermédiaires.

Dans de nombreux cas, le contact fréquent avec des touristes et l'absence de dispositifs de protection adéquats les rendent vulnérables à l'exploitation, tout en les privant d'un accès régulier à l'éducation et à un soutien psychosocial essentiel. Ces situations exposent également les enfants à des environnements où l'anonymat et la multiplicité des acteurs compliquent la mise en œuvre de mécanismes de contrôle et de réparation, renforçant ainsi l'impact négatif sur leur santé mentale et physique (ONU Tourisme, 2016).

2.4. Les touristes et leur sensibilité au travail des enfants

2.4.1. Effets de la prise de conscience

Parfois, les touristes découvrent l'existence du travail des enfants pendant leur séjour, mais d'autres peuvent quitter la destination sans jamais se rendre compte qu'ils en ont été témoins ou qu'ils ont, d'une manière ou d'une autre, bénéficié de l'exploitation infantile, que ce soit pour leurs loisirs ou pour des voyages d'affaires (Hagedoorn, 2013). À l'inverse, les voyageurs sensibilisés aux droits des enfants peuvent choisir d'éviter les destinations où ce problème est présent (World Vision Australia, 2012). De plus, certains touristes développent une perception négative à l'égard des destinations associées au travail des enfants. (Ç. Özel et E. Çoban, 2023).

2.4.2. Étude de cas

Le travail des enfants au sein du secteur du tourisme a été étudié sur 300 touristes internationaux. Les résultats ont montré que plus de la moitié des participants avaient été témoins de cas de maltraitance d'enfants pendant leur voyage. Ces expériences ont conduit certains touristes à écourter leurs séjours dans certaines régions et à éviter de revenir dans des destinations où ils avaient observé des abus sur des enfants et des jeunes (World Vision Australia, 2012).

2.4.3. Définition de la sensibilisation

Selon le site « La Langue Française », la sensibilisation est le processus visant à accroître la réceptivité et l'attention d'individus envers des thématiques initialement ignorées ou négligées, par le biais de l'éducation ou de la prise de conscience.

2.4.4. Importance de la sensibilisation

Il est fréquent que les touristes ne soient pas conscients qu'ils bénéficient, même indirectement, de l'exploitation des enfants au cours de leurs voyages. Ce constat souligne l'importance de les informer de leurs responsabilités éthiques. Une sensibilisation efficace pourrait ainsi encourager une prise de conscience des effets néfastes liés à la visite de destinations où le travail des enfants est pratiqué. Comme le démontre l'étude susmentionnée au point 2.4.2, le simple fait d'être confronté au travail infantile suscite souvent des réactions de rejet de la destination. Ce phénomène met en lumière l'impact psychologique immédiat de l'exposition à cette problématique, incitant ainsi les individus à reconsidérer leurs choix de voyage.

En parallèle, les normes subjectives, définies comme la pression sociale perçue par un individu pour adopter un comportement donné, jouent un rôle clé dans les décisions des touristes. D'après Ajzen (1991), ces normes sont influencées par les croyances normatives, c'est-à-dire par les opinions des proches et de l'entourage. Par conséquent, la perception que des personnes de leur entourage soutiennent l'idée de ne pas visiter une destination associée à l'exploitation des enfants peut augmenter l'intention des voyageurs à choisir des destinations éthiquement responsables. Cela suggère que les choix de voyage ne sont pas uniquement influencés par des facteurs personnels, mais également par les attentes sociales.

Une sensibilisation accrue des touristes peut favoriser l'évolution des normes sociales, influençant positivement les décisions de voyage vers un tourisme plus éthique. Les agences de voyages, conscientes de leur rôle, peuvent inciter à éviter les destinations exploitant des enfants, comme l'ont montré Hagedoorn (2013) et Koning et van Wilsem (2022). Une telle sensibilisation proactive pourrait ainsi transformer durablement les comportements touristiques vers une prise de décision plus responsable.

2.5. Campagnes de sensibilisation

Bien que cette recherche ait précisé que le tourisme sexuel impliquant les enfants ne serait pas abordé, il est difficile de ne pas constater que ce thème réapparaît ponctuellement, notamment dans cette section.

En effet, le tourisme sexuel des enfants est combattu et condamné par de nombreuses ONG, associations et Etats. Des campagnes de sensibilisation à grande échelle ont été menées dans divers pays.

Ce type d'exploitation étant le seul exemple de campagnes de sensibilisation menées pour le secteur du tourisme, il en devient incontournable.

2.5.1. *Ne pas détourner le regard*

En novembre 2010, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche ont fait front commun contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et l'ECPAT Switzerland, un service spécialisé contre la prostitution des enfants, ont lancé la « Campagne trilatérale pour protéger les enfants et adolescents de l'exploitation sexuelle dans le tourisme ».

Les deux objectifs de cette campagne sont : activer la sensibilisation de leurs citoyens à l'égard de cette thématique et promouvoir le formulaire de signalement des cas suspects mis en place depuis 2008 par l'Office fédéral de la Police toujours en collaboration avec l'ECPAT Switzerland.

Le secteur touristique, premier concerné par cette cause, s'est joint à la campagne pour montrer son soutien, notamment les entreprises qui ont signé le Code de Protection de l'enfance en Suisse comme : Hotelplan (en 2003), Kuoni (en 2006), Accor Hotels Switzerland (en 2007), Globetrotter Travel Services (en 2007) ou encore la Fédération Suisse des Agences de Voyages (en 2008). Tous ont largement diffusé cette campagne pour toucher le plus d'audience possible.

Ces derniers ont également affirmé former leurs professionnels à la prévention du tourisme sexuel impliquant des enfants avec des cours en ligne élaborés par ECPAT Allemagne dans sept langues différentes. Les cours sont encore aujourd'hui accessibles : www.childprotection-tourism.org (SECO, 2010).

2.5.2. Le spot vidéo en français

« Nous pouvons prévenir les abus sexuels sur les enfants **si nous ne détournons pas le regard.** » Voici le message répété plusieurs fois dans la vidéo, dans laquelle on voit un homme avec une petite fille dans de nombreux endroits publics, en passant par le restaurant, les transports en commun et même la plage. À la fin de la vidéo, le site de signalement d'abus sexuel sur les enfants encourage le spectateur à dénoncer tout abus, même en voyage (ECPAT France, 2016, [Vidéo]).

2.5.3. Impact de la campagne en Suisse

La campagne a permis, grâce à des actions de sensibilisation et à des formations, d'informer plus de 12 000 personnes à travers la Suisse, marquant un impact significatif dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme. Par ailleurs, le SECO a renforcé cette dynamique en allouant 1,15 million pour la période 2011-2013 à la mise en œuvre du Code de conduite pour la protection des enfants, un dispositif élaboré en collaboration avec la branche du tourisme et des organisations non gouvernementales, mobilisant ainsi efficacement le secteur touristique contre ce fléau (SECO, 2011).

2.5.4. ECPAT France

Si en Suisse, plus aucune campagne de cette envergure n'est à noter depuis 2010, en France ce combat continue depuis de nombreuses années. De nombreuses campagnes de sensibilisation au tourisme sexuel des enfants ont été menées, en 2009, en 2014 lors de la Coupe du monde au Brésil, en 2015, en 2019 et plus récemment en 2020 avec la campagne « #SIGNALEZ » (ECPAT France, s.d).

Voici des exemples de ces campagnes de sensibilisation visant directement les touristes français :

Figure 4 : Le parcours de signalement (2020)

Témoign d'une situation douteuse pendant mon séjour à l'étranger ?

JE SIGNALE

SUR LA PLATEFORME DONTLOOKAWAY.REPORT

J'indique le plus de détails possibles : description physique, détails atypiques, habits, circonstances, lieux, comportements, paroles, plaque d'immatriculation, etc.

À L'HÔTEL OÙ JE SUIS HÉBERGÉ-E

Il n'y a pas de garantie que mon signalement soit pris en compte, sauf si l'hôtel a un protocole de signalement (ex : groupe Accor). Pour être sûr-e, je signale aussi sur dontlookaway.report

DANS UN COMMISSARIAT LOCAL

Pour être sûr-e que mon signalement est pris en compte par des acteurs qui connaissent parfaitement la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, je signale aussi sur dontlookaway.report

SIGNALEZ !

Le service de police central reçoit mon signalement, et le traite via la coopération policière internationale. Je peux être recontacté-e en français, par mail ou par téléphone, pour plus d'informations.

- Je peux demander à ce que mon signalement soit anonyme. J'ai toutefois conscience que cela limite les chances que mon signalement aboutisse.
- Si je veux corriger ou compléter ma déclaration, je peux contacter la personne en charge du dossier par téléphone ou par e-mail.

Un rapport d'information est effectué par l'enquêteur-trice. Les éléments communiqués sont vérifiés par la police.

Mon signalement est complet : l'information est envoyée au procureur de la République et une procédure d'enquête est ouverte.

Mon signalement est peu documenté. Il peut être la pièce d'un puzzle, complété par plusieurs signalements, qui permettra plus tard d'ouvrir une enquête.

Si rien d'illégal n'a été révélé, je peux être prévenu-e et me rassurer.

SIGNALEZ !

Dans tous les cas, mon signalement est utile et peut sauver un-e enfant. Je partage l'information autour de moi pour encourager d'autres vacancier-es et voyageurs-ses à signaler, en cas de doute.

Contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, un seul geste : signalez !

www.dontlookaway.report

Figure 5 : Campagne coupe du monde de football (2014)

VOILÀ OÙ PEUT FINIR UNE COUPE DU MONDE

À L'ÉTRANGER COMME EN FRANCE, RECOURIR À LA PROSTITUTION DE MINEURS EST PASSIBLE DE 3 À 7 ANS DE PRISON.

AVEC LE SOUTIEN DE **LESEEN** **L'ÉQUIPE** **FRANCE**

NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD !

Figure 6 : Campagne de signalement (2019)

EN VOYAGE, PROTÉGEZ LES ENFANTS DE L'EXPLOITATION SEXUELLE

SIGNALEZ !

dontlookaway.report

3. CADRE DE RECHERCHE

À ce jour, aucune recherche spécifique sur le travail des enfants dans le secteur touristique n'a été menée en Suisse. Toutefois, la littérature existante met en lumière une campagne de sensibilisation réalisée en 2010, en Suisse, axée exclusivement sur l'exploitation sexuelle des enfants. Cela laisse une large zone d'ombre quant à la compréhension et à la sensibilisation autour du travail des enfants dans le tourisme en général, en excluant toujours le tourisme sexuel. Par ailleurs, la demande des voyageurs suisses en matière de tourisme ne cesse de croître. Afin de mieux appréhender le public à étudier, il est essentiel d'analyser leurs habitudes et leurs comportements.

3.1. Voyages de la population résidente suisse

3.1.1. Les chiffres

En 2022, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les voyages avec nuitées des résidents suisses s'élevaient à 900'000 dans les autres pays du monde (hors Europe).

Les voyages à l'étranger en nuitées par personne sont représentés aussi bien par les hommes (1.6)¹ que les femmes (1.5). Concernant l'âge des voyageurs, la tranche des 25-44 ans est celle qui voyage avec le plus de nuitées par personne à l'étranger (2.1), suivi des 6-14 ans (1.6) et des 45-64 ans (1.5).

Les voyages avec nuitées à l'étranger qui avaient pour motif les vacances s'élèvent à 8 millions, pour 3.4 millions le motif était la visite à de la famille ou des amis.

3.1.2. La demande des voyageurs suisses

La Fédération Suisse du Voyage a réalisé un sondage en 2023 sur 211 participants, où 5 propositions de réponses par question étaient proposées, avec la possibilité de leur attribuer 1 à 5 étoiles. Plus le nombre d'étoiles est élevé, plus les personnes interrogées sont d'accord avec la réponse. Les résultats indiquent la valeur moyenne des réponses.

Le sondage a révélé que l'aspect le plus important pour les clients quand ils réservent un voyage est la qualité (4.67) et la sécurité (4.19). Les aspects éthiques atteignent faiblement la moitié du score (2.64). Bien qu'aucune source ne précise la destination exacte des voyageurs suisses à l'étranger et le fait qu'ils soient confrontés au travail infantile, ces informations

¹ Ces chiffres indiquent le nombre moyen de voyages avec nuitées à l'étranger effectués par personne.

permettent de déterminer leurs demandes en termes de voyages et démontrent que les aspects éthiques sont moins considérés.

3.2. Problématique

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette recherche, dont l'objectif est de recenser les connaissances des répondants sur le travail des enfants dans le tourisme, ainsi que leurs ressentis, émotions et éventuelles expériences personnelles en lien avec cette thématique. Il s'agit également d'analyser dans quelle mesure une sensibilisation à ce sujet pourrait influencer, ou non, leurs choix de voyage.

Cette étude se concentre sur la Suisse romande uniquement pour des raisons méthodologiques, la langue constituant un facteur clé dans l'administration et l'analyse des entretiens. L'inclusion d'un échantillon alémanique ou italophone aurait potentiellement compromis la qualité d'analyse et de compréhension des données. Ce travail de Bachelor répond ainsi à la question suivante :

« Dans quelle mesure les Suisses romands sont-ils sensibles au travail des enfants dans le secteur touristique ? ».

Pour répondre à cette question, deux objectifs principaux ont été fixés.

3.3. Objectifs de recherche

Objectif 1 (OR1) : Évaluer les connaissances et perceptions des voyageurs sur le travail des enfants dans le tourisme à travers un entretien semi-directif écrit

Cet objectif vise à analyser le niveau de connaissance des voyageurs sur la problématique du travail des enfants dans le secteur touristique. Il s'agit d'examiner leurs perceptions, leurs représentations et leur sensibilité à cette thématique, afin de mieux comprendre leur degré de sensibilisation et leur prise de conscience face à cette réalité.

Objectif 2 (OR2) : Explorer l'évolution des perceptions des voyageurs face au travail des enfants dans le tourisme à travers un atelier participatif

Ce second objectif vise à organiser un atelier participatif, structuré autour d'un débat inversé portant sur un scénario réaliste. En plaçant les participants dans une situation de dilemme moral en tant que touristes, l'atelier permet d'observer leurs réactions, de recueillir leurs arguments contradictoires, et d'analyser les changements éventuels dans leurs perceptions à l'issue de la discussion collective.

4. MÉTHODOLOGIE

Tout d'abord, l'élaboration du contexte théorique et la revue de littérature ont permis d'obtenir une vue d'ensemble sur la problématique du travail des enfants dans le secteur touristique. Bien que riches et diversifiées, ces sources secondaires ne suffisent pas à elles seules pour répondre pleinement à la question de recherche. Néanmoins, elles ont constitué une base essentielle pour la construction de l'entretien et de l'atelier participatif en apportant un éclairage sur les connaissances et préjugés existants à l'échelle internationale. Elles ont également permis de mieux comprendre les facteurs qui favorisent le travail des enfants dans ce secteur, ainsi que d'analyser la demande de manière globale et les tendances des voyageurs suisses en matière de voyage.

Dans un deuxième temps, une collecte de données primaires a été réalisée. Deux méthodes qualitatives ont ainsi été mises en œuvre : un entretien semi-directif administré par écrit auprès de 30 participants et un atelier participatif réunissant quatre des participants ayant participé à l'entretien semi-directif écrit précédent. Cette approche combinée vise à approfondir l'analyse des perceptions et des comportements des voyageurs face à la question du travail des enfants dans le tourisme, tout en favorisant un débat réflexif à travers la mise en situation des participants.

4.1. Entretien semi-directif

Pour mieux comprendre la sensibilisation des touristes romands au travail des enfants dans le tourisme, la méthode qualitative s'est révélée la plus appropriée. Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts permettant de mieux comprendre les phénomènes sociaux, en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants (Mays et Pope, 1995).

4.1.1. *Choix de l'entretien semi-directif*

Afin de recueillir des informations riches et pertinentes, un entretien semi-directif a été créé et administré aux répondants sous forme écrite (cf. Annexe I). L'entretien semi-directif est une méthode de collecte de données qui aide à développer des connaissances, en soutenant des approches qualitatives et interprétatives, particulièrement liées aux paradigmes constructivistes. Ce type d'entretien offre un cadre structuré tout en laissant aux participants une certaine liberté pour exprimer leurs pensées.

4.1.2. Justification de la méthode choisie

L'entretien écrit est une forme d'entretien asynchrone où les répondants formulent leurs réponses par écrit, sans interaction orale directe avec l'enquêteur (James & Busher, 2009). Cette méthode a été privilégiée dans cette recherche en raison de sa capacité à minimiser l'influence de l'enquêteur et à garantir une accessibilité accrue aux participants, notamment ceux ayant des contraintes temporelles ou une préférence pour l'écrit (Meho, 2006). Elle permet de capter des réponses réfléchies, détaillées et moins influencées par des biais d'interaction liés à la présence du chercheur.

Aussi, cette approche soumise par écrit et de manière anonyme permet d'obtenir un volume important de données tout en offrant aux répondants un cadre propice à l'expression de leurs ressentis. En l'absence d'un interlocuteur direct, ils peuvent répondre librement et à leur rythme, ce qui favorise une réflexion plus personnelle et une expression plus spontanée de leurs émotions.

En outre, l'entretien écrit réduit les biais liés à la désirabilité sociale et offre une plus grande accessibilité aux répondants (Meho, 2006). Il facilite également la structuration et l'analyse des réponses grâce à un verbatim immédiatement disponible, évitant ainsi les biais de transcription (Opdenakker, 2006).

4.1.3. Conception de l'entretien

Les questions ont été conçues en combinant deux types d'entretiens semi-directifs : l'entretien à réponses libres et l'entretien centré/ciblé (Claude G., 2019). L'avantage de cette approche mixte réside dans la capacité à obtenir des réponses à la fois globales et spécifiques tout au long de l'entretien. L'entretien écrit commence par des questions générales afin de recueillir les connaissances des répondants, puis évolue vers des questions plus ciblées.

Celles-ci se concentrent sur l'analyse d'images, la classification de certaines situations, demandant des réponses courtes pour justifier les choix effectués et le partage d'expériences vécues.

L'entretien semi-directif a été réalisé à l'aide du logiciel SphinxSurvey, qui facilite la collecte, la saisie et l'analyse des données de manière efficace. Ce dernier a été testé à plusieurs reprises par trois personnes afin de garantir la clarté des instructions, d'identifier d'éventuelles questions inconfortables, de repérer les omissions éventuelles et d'optimiser les aspects techniques, tels que le temps de réponse aux questions, ainsi que d'autres éléments pertinents pour la qualité des données.

Par ailleurs, certaines images proposées au cours de l'entretien ne sont pas directement issues du secteur touristique. Ce choix méthodologique a été délibéré afin de stimuler la réflexion critique et de favoriser l'argumentation, en particulier pour les participants qui pourraient éprouver des difficultés à se positionner face à des situations trop proches ou trop familières.

En diversifiant les contextes visuels, l'objectif était d'élargir le champ d'interprétation, de comparer différentes formes de travail des enfants. Cette stratégie visait également à prévenir les réponses automatiques ou normatives, en ouvrant un espace de discussion plus riche et contrasté.

4.1.4. Sous-objectifs de l'entretien

Cette enquête qualitative a été construite pour répondre au premier objectif (OR1). Cet entretien contient 37 questions divisées en six catégories de sous-objectifs :

- **Sous-objectif 1 (SO1)** : Évaluer les connaissances et perceptions des voyageurs sur le travail des enfants dans le tourisme.
- **Sous-objectif 2 (SO2)** : Étudier la perception et l'interprétation des images par les répondants, ainsi que leur capacité à exprimer leurs ressentis et émotions face aux visuels présentés.
- **Sous-objectif 3 (SO3)** : Évaluer l'impact d'une campagne de sensibilisation.
- **Sous-objectif 4 (SO4)** : Analyser la capacité des voyageurs à distinguer différentes formes de travail des enfants et leur impact, tout en justifiant leurs choix.
- **Sous-objectif 5 (SO5)** : Déterminer le profil socio-démographique des participants.
- **Sous-objectif 6 (SO6)** : Examiner les pratiques actuelles des répondants en matière de voyage ainsi que leurs expériences personnelles afin d'étudier les liens entre leurs choix et leur niveau de sensibilisation à la thématique abordée.

4.1.5. Échantillonnage

Dans le cadre de cette recherche, l'échantillonnage adopté est non probabiliste par auto-sélection, ce qui signifie que les participants ne sont pas sélectionnés de manière aléatoire, mais choisissent volontairement de participer à l'entretien écrit. Ce type d'échantillonnage est particulièrement adapté aux études exploratoires où l'objectif est d'analyser des perceptions,

des attitudes et des sensibilités à une problématique donnée, sans chercher une représentativité statistique stricte de l'ensemble de la population (Saunders et al., 2009).

L'échantillon ciblé comprend des personnes ayant déjà voyagé, sans pour autant nécessiter qu'elles aient été confrontées directement au travail des enfants dans le tourisme. Il peut inclure :

- Des voyageurs réguliers ou occasionnels, ayant différentes expériences de voyage.
- Des personnes sensibilisées ou non au travail des enfants dans le secteur touristique.
- Des individus ayant des niveaux de connaissances variables sur cette problématique.

4.1.6. Distribution

L'entretien semi-directif a été distribué par différents biais, comme les réseaux sociaux tels qu'Instagram et Facebook, mais aussi par des applications de correspondances telles que WhatsApp. L'objectif était d'avoir un nombre de répondants le plus diversifié possible. L'entretien a été ouvert durant deux semaines, soit du 16 février au 2 mars 2025. Un quota et objectif de 30 personnes avait été fixé, au vu du nombre de questions et pour une meilleure analyse des résultats.

L'entretien ayant été réalisé par écrit et de manière anonyme, seules les données socio-démographiques ont été récoltées pour établir le profil des répondants.

4.1.7. Limites du travail

Des limites sont à tenir en compte avant l'analyse des résultats, quatre se sont avérées pertinentes à identifier :

1. **Biais d'auto-sélection** : Les individus ayant un intérêt particulier pour la problématique du travail des enfants dans le tourisme pourraient être surreprésentés, tandis que ceux qui ne s'y intéressent pas ou qui manquent de connaissances sur le sujet pourraient être sous-représentés (Bethlehem, 2010).
2. **Manque de contrôle sur l'interprétation des questions** : Dans un entretien écrit, les participants interprètent eux-mêmes les questions, ce qui peut conduire à des variations dans la compréhension et influencer la qualité des réponses (Opdenakker, 2006).
3. **Risque de réponses superficielles** : Contrairement aux entretiens en face à face où l'enquêteur peut relancer et approfondir les réponses, un entretien écrit peut limiter la spontanéité et conduire à des réponses courtes, superficielles ou incomplètes, notamment

si le participant manque de motivation ou de temps (Moore, T., McKee, K., & McLoughlin, P, 2015).

4. **Difficulté à mesurer les émotions et réactions non verbales** : L'absence de communication non verbale peut représenter une limite, notamment en ce qui concerne l'interprétation des émotions et des nuances du discours (Hesse-Biber & Griffin, 2013). Cette contrainte a été atténuée en concevant des questions ouvertes permettant aux participants d'exprimer leurs sentiments en détail.

4.2. Atelier participatif

4.2.1. Justification de la méthode choisie

Dans une optique complémentaire à l'entretien semi-directif, un atelier participatif a été mis en place (cf. Annexe III) afin d'approfondir l'analyse des perceptions et de favoriser une dynamique de réflexion collective. Cette méthode qualitative repose sur une interaction directe entre les participants autour d'un scénario simulant une situation réaliste, avec pour objectif d'explorer l'évolution des perceptions, attitudes et raisonnements éthiques face à un dilemme concret.

Contrairement au focus group classique, qui repose essentiellement sur la verbalisation spontanée d'opinions, l'atelier participatif introduit une dimension de co-construction des idées par l'expérience partagée et la confrontation de points de vue (Bergold & Thomas, 2012).

Ce type de méthode est particulièrement pertinent pour étudier des problématiques sociales sensibles, comme le travail des enfants, car il offre aux participants un cadre réflexif structuré où ils peuvent explorer leurs ambivalences morales et réagir à des mises en situation complexes (Reason & Bradbury, 2008).

Selon Barreteau, Bots et Daniell (2010), les ateliers participatifs permettent également d'identifier les valeurs implicites qui sous-tendent les décisions individuelles ou collectives, ce qui en fait un outil méthodologique puissant pour analyser les dynamiques de jugement moral.

4.2.2. Conception de l'atelier

L'atelier s'est articulé autour d'un débat inversé fondé sur un scénario réaliste : des touristes sont confrontés à un enfant vendant des souvenirs sur une plage. Les participants, répartis en deux groupes, devaient adopter une position (acheter ou ne pas acheter) et argumenter leur point de vue. Cette mise en situation visait à stimuler la pensée critique et à observer, à travers l'échange, les changements éventuels dans les représentations initiales.

Le dispositif était structuré en trois phases : une introduction avec expression libre des représentations, un débat organisé en sous-groupes, puis une discussion plénière animée par le chercheur, suivie d'un retour réflexif individuel. Ce format permet non seulement de recueillir des données discursives riches, mais aussi d'identifier les tensions, hésitations et justifications mobilisées par les participants (Hesse-Biber & Griffin, 2013). L'observation de ces interactions constitue une source précieuse pour comprendre les mécanismes d'évolution ou de maintien des perceptions.

4.2.3. Échantillonnage

L'échantillon de l'atelier participatif a été constitué de manière intentionnelle, en recontactant des personnes ayant participé à l'entretien semi-directif et ayant exprimé leur volonté de prendre part à une expérience complémentaire. Ce recrutement par auto-sélection repose sur une logique de volontariat informé, ce qui est essentiel dans le cadre de méthodes participatives où l'implication personnelle est un facteur clé (Guest, Namey & Mitchell, 2013). Ce choix assure une certaine continuité méthodologique tout en garantissant une cohérence entre les données issues des deux volets de la recherche.

L'atelier a réuni quatre participants, un nombre restreint mais suffisant pour permettre des échanges en profondeur tout en facilitant la modération. Une telle taille est conforme aux recommandations récentes concernant les ateliers qualitatifs et les focus groups, où l'on privilégie la richesse de l'interaction à la représentativité statistique (Krueger & Casey, 2015).

4.2.4. Limites de l'atelier

L'atelier participatif a permis de combler certaines limites de l'entretien écrit, notamment en favorisant des échanges plus spontanés et argumentés, réduisant ainsi le risque de réponses superficielles (Moore et al., 2015), et en rendant visibles les réactions non verbales (Hesse-Biber & Griffin, 2013). De plus, la présence du chercheur a permis de clarifier les consignes, limitant les mauvaises interprétations (Opdenakker, 2006).

Toutefois, cette interaction directe peut aussi introduire un biais d'influence, et la dynamique de groupe peut freiner certaines prises de parole (Moore, T., McKee, K., & McLoughlin, P., 2015). Comme pour l'entretien, un biais d'auto-sélection persiste, les participants étant issus d'un même ensemble de volontaires déjà sensibles au sujet (Bethlehem, 2010).

En outre, le scénario proposé, bien que réaliste, reste une simulation, ce qui peut induire des écarts entre les positions exprimées et les comportements réels en contexte touristique.

4.3. Méthode d'analyse des données

L'analyse des données repose sur une approche méthodologique mixte, adaptée à la double nature du matériau empirique recueilli : d'une part, des entretiens semi-directifs par écrit, et d'autre part, un atelier participatif. Cette combinaison vise à renforcer la robustesse de l'interprétation, en croisant données individuelles et dynamiques collectives, dans une logique de triangulation méthodologique (Kühberger, Bernhard & Kelle, 2019).

4.3.1. Analyse des données socio-démographiques

Les données socio-démographiques ont été traitées selon une approche quantitative descriptive. Les variables telles que l'âge, le genre, le lieu de résidence, la situation professionnelle ou encore la fréquence de voyage ont été analysées à l'aide de fréquences absolues et relatives, permettant de dresser un portrait synthétique du panel. Cette étape vise à contextualiser les représentations exprimées par les répondants, conformément aux standards en recherche en sciences sociales (Bryman, 2015).

4.3.2. Analyse des entretiens semi-directifs par écrit

L'analyse des entretiens semi-directifs écrits s'est appuyée sur l'approche thématique inductive développée par Braun et Clarke (2021). Cette méthode permet d'identifier, de structurer et d'interpréter les thèmes émergents à partir des données brutes, sans imposer de cadre conceptuel préexistant. Après une phase de lecture approfondie et répétée des verbatims, les réponses ont été codées manuellement, selon des unités de sens pertinentes. Ces codes ont ensuite été regroupés en catégories thématiques reflétant les perceptions, les raisonnements éthiques, les émotions exprimées, ainsi que les comportements déclarés, en lien avec le travail des enfants dans le tourisme. Une attention particulière a été portée à la diversité des points de vue et à la complexité des positionnements individuels, permettant d'éclairer les objectifs mentionnés au point 4.1.4.

4.3.3. Analyse de l'atelier participatif

Quant à l'atelier participatif, il a donné lieu à une analyse qualitative centrée sur les interactions, inspirée de Tracy (2020). L'objectif était d'observer les évolutions de positionnement des participantes, les arguments mobilisés, ainsi que les mécanismes de négociation éthique à l'œuvre dans un cadre collectif. Les échanges ont été retranscrits (cf. Annexe IV), puis codés thématiquement. L'analyse a permis de mettre en lumière les processus de réflexivité, les tensions argumentatives, ainsi que l'impact du contexte groupal sur les opinions individuelles. Cette approche a notamment permis d'apporter des réponses

nuancées à l'objectif OR2, en révélant les conditions sous lesquelles les représentations peuvent évoluer à travers le dialogue.

En croisant ces différentes sources, l'étude bénéficie d'une triangulation méthodologique pertinente. L'articulation entre les données quantitatives descriptives, les récits individuels et les dynamiques collectives renforce la validité interne du travail, tout en offrant une compréhension fine et contextualisée du phénomène étudié.

5. ANALYSE DES RÉSULTATS

5.1. Analyse de l'entretien écrit

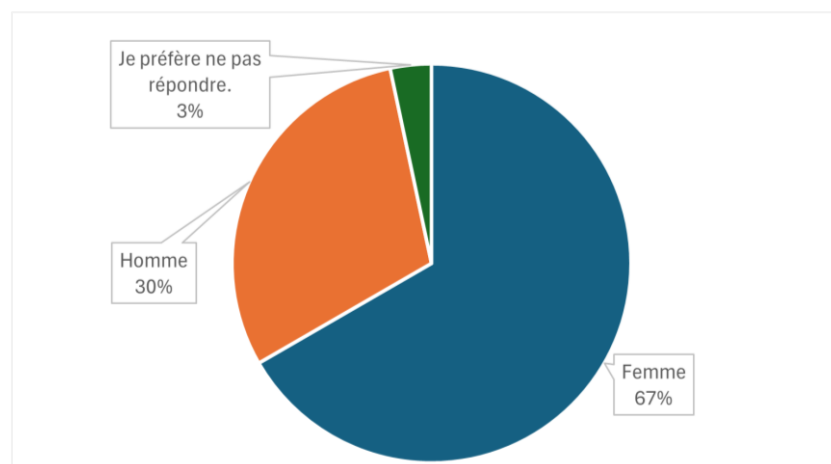
Pour rappel, l'entretien écrit avait été réparti en six catégories de sous-objectifs (SO), chacun étant analysé de manière indépendante. Au total, 30 personnes ont répondu aux 37 questions (cf. Annexe II pour les réponses brutes). En moyenne, l'entretien écrit a été complété en 27 minutes et 3 secondes.

L'analyse commence par le sous-objectif 5 (SO5), qui vise à identifier le profil des voyageurs et leurs caractéristiques socio-démographiques. Cette section permet de dresser un portrait des répondants en fonction de critères tels que l'âge, le genre, le lieu de résidence, la situation professionnelle et la fréquence de voyage. Ces données servent de base de référence pour mieux contextualiser les réponses et analyser, si nécessaire, les liens entre le profil des participants et leurs perceptions du travail des enfants dans le tourisme.

5.1.1. SO5 : Déterminer le profil socio-démographique des participants

L'entretien écrit a été complété par 30 participants. Parmi eux, la majorité était des femmes (n=20), tandis que neuf hommes ont répondu, et une personne a préféré ne pas indiquer son genre. Cette répartition peut s'expliquer par un biais de participation, les femmes étant souvent plus enclines à répondre aux enquêtes portant sur des thématiques sociales et éthiques (Smith, 2008).

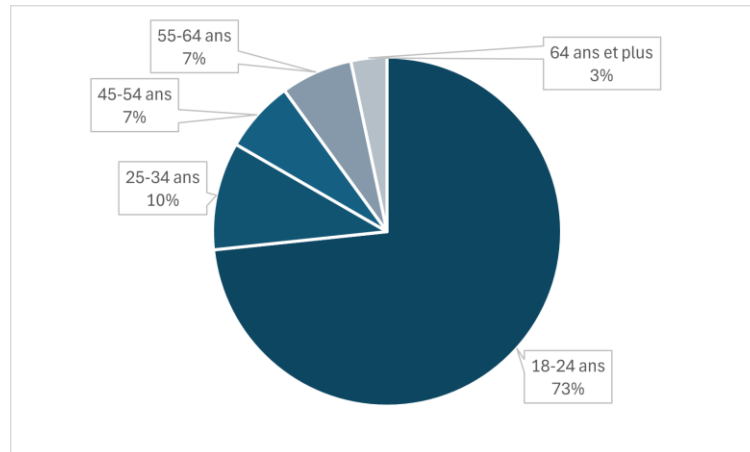
Figure 7 : Genre des participants



Source : Données récoltées par l'auteur (2025)

Concernant l'âge des répondants, la tranche 18-24 ans est la plus représentée (n=22). Cela peut s'expliquer par le mode de diffusion du questionnaire, principalement via les réseaux sociaux, qui sont largement utilisés par cette catégorie d'âge.

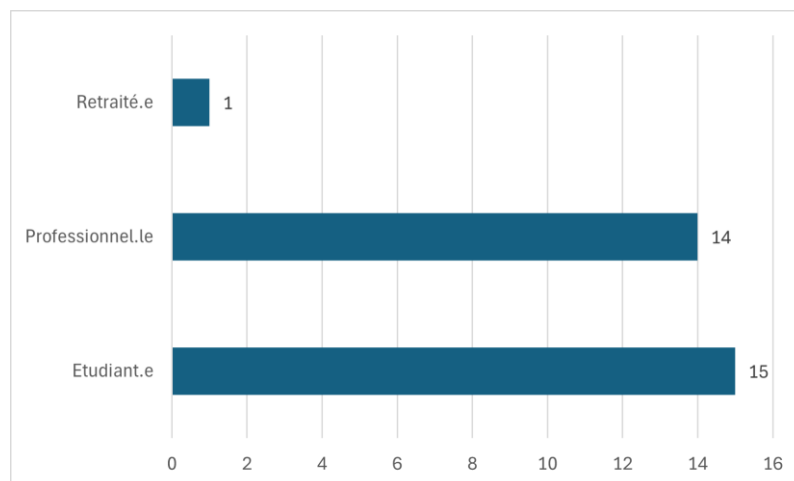
Figure 8 : Tranche d'âge des participants



Source : Données récoltées par l'auteur (2025)

En ce qui concerne la situation professionnelle, les répondants se répartissent principalement entre étudiants et professionnels, reflétant une diversité d'expériences. Un retraité a également participé à l'étude, bien que cette tranche d'âge soit minoritaire dans l'échantillon.

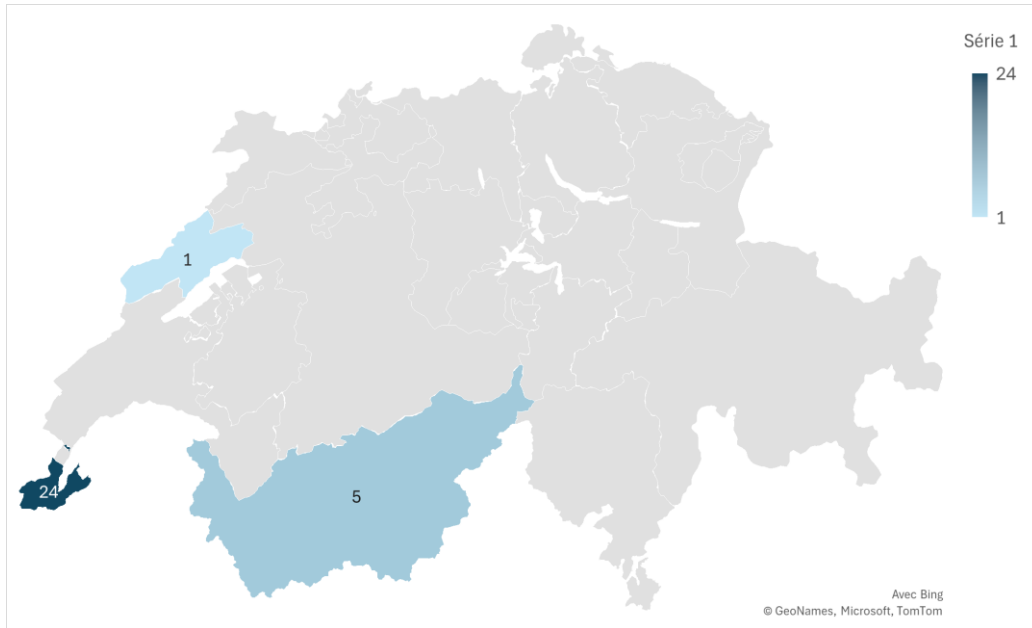
Figure 9 : Situation actuelle des participants



Source : Données récoltées par l'auteur (2025)

La grande majorité des répondants résident à Genève (n=24), suivis de cinq en Valais et un à Neuchâtel. Cette forte représentation de Genève peut être attribuée à l'entourage de l'enquêteur, qui a probablement influencé la diffusion du questionnaire et le recrutement des participants.

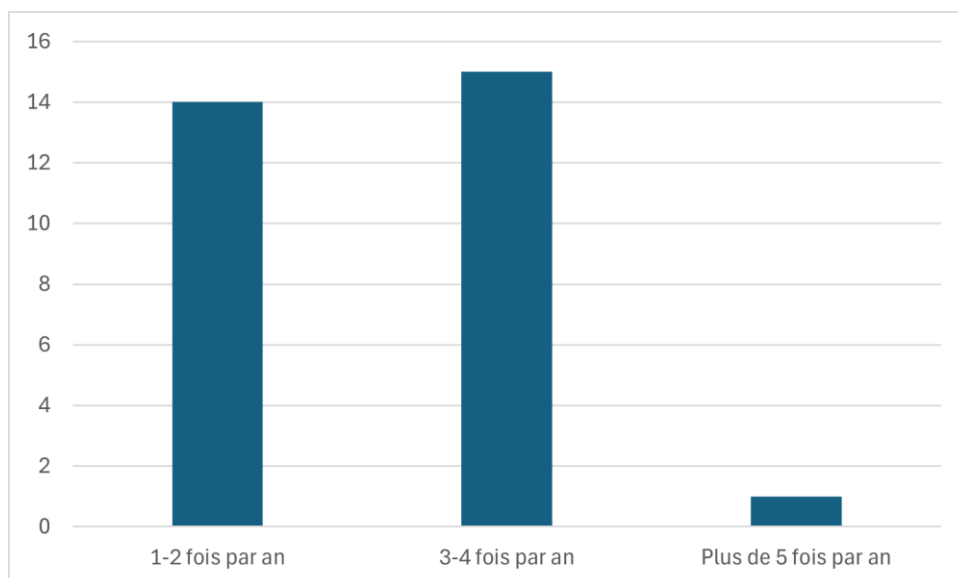
Figure 10 : Lieu de résidence des participants



Source : Données récoltées par l'auteur (2025)

Enfin, en ce qui concerne la fréquence de voyage, la moitié des participants (n=15) déclarent voyager 3 à 4 fois par an, tandis que 14 d'entre eux voyagent 1 à 2 fois par an, et qu'un seul répondant dépasse les 5 voyages annuels. Cette répartition montre une population relativement mobile.

Figure 11 : Fréquence de voyage des participants



Source : Données récoltées par l'auteur (2025)

5.1.2. SO1 : Évaluer les connaissances et perceptions des voyageurs sur le travail des enfants dans le tourisme

Dans la première partie du questionnaire, deux questions ont été posées pour répondre au premier sous-objectif. L'analyse des réponses à la première question « Selon vous, qu'est-ce que le travail des enfants dans le secteur touristique ? », met en évidence plusieurs perceptions clés des voyageurs.

La majorité des répondants considèrent le travail des enfants dans le tourisme comme une forme d'exploitation, associée à des notions de travail forcé, esclavage moderne, de manipulation et d'abus.

Par ailleurs, une partie des participants met en avant la dimension économique du phénomène. Le travail des enfants est parfois perçu comme une nécessité pour soutenir financièrement leur famille, ce qui rejoint les analyses de Monterrubio et al. (2016) sur le caractère souvent illégal et invisible de ces activités. Dans les contextes de précarité, le tourisme est une source de revenus pour ces familles, bien que cela se fasse au détriment de l'éducation des enfants.

Justement, l'impact sur la scolarisation est un thème récurrent, plusieurs répondants soulignant que le travail prive les enfants d'un accès à l'école et à l'éducation, perpétuant ainsi un cycle de pauvreté intergénérationnel. Cette observation est appuyée par les études de Miller et Beazley (2022), qui démontrent que les enfants impliqués dans le tourisme sont souvent privés d'une scolarisation adéquate.

Les conditions de travail difficiles sont également mentionnées, avec des références à des horaires longs, un travail pénible et une exposition aux risques, des constats en accord avec les recherches de ONU Tourisme (2016) sur la vulnérabilité des enfants face aux abus et aux violations du droit du travail.

Enfin, les voyageurs identifient plusieurs secteurs où les enfants sont employés, notamment la vente ambulante, la restauration, le nettoyage, le massage et la construction.

Un tableau des thèmes avec le nombre d'occurrences de chaque mot a été réalisé pour permettre une meilleure analyse.

Tableau 2 : Thèmes tirés des connaissances/perceptions des participants sur le travail des enfants dans le tourisme

Thèmes	Nombre d'occurrences	Mots inclus
Famille et économie	20	famille (7); argent (6); revenu (3); apport financier (1); économie familiale (1); économique (1); source (1)
Travail et exploitation	15	travail (5); exploitation (4); travail forcé (2); abus (1); esclavage (1); intimidation (1); manipulation (1)
Métiers et tâches	15	vente (3); chaussure (1); construction (1); hôtellerie (1); marché (1); massage (1); production (1); promotion (1); restaurant (1); restauration (1); travaux manuels (1); attraction touristique (1); site touristique (1); mendicité (1)
Éducation	8	école (3); éducation (3); scolaire (1); scolarisation (1)
Conditions de travail	7	difficile (2); compliqué (1); condition de travail (1); protection (1); sécurité (1); vulnérabilité (1)

Source : Données récoltées par l'auteur (2025)

En somme, les réponses montrent une prise de conscience globale du problème, où le travail des enfants dans le tourisme est majoritairement perçu comme une forme d'exploitation, bien que certains répondants reconnaissent son rôle économique dans des contextes de précarité.

La seconde question demandait aux répondants : « Quels types de tâches pensez-vous qu'ils effectuent ? ».

Tableau 3 : Catégories de tâches établies par les participants

Catégories de tâches	Nombre d'occurrences	Mots inclus
Vente et activités commerciales	15	vente (4); souvenirs (2); création d'articles (2); vendeurs (2); fabrication de souvenirs (2); commerce (1); promotion (1); vente à la sauvette (1)
Travaux liés à l'hôtellerie et la restauration	11	vaisselle (1); service (2); ménage (1); hôtels (1); travaux hôtels (1); restauration (2); relation clientèle (1); plonge (1); cuisine (1)
Activités de racolage et de guide touristique	10	guides (2); visites touristiques (1); accompagnement clients (1); démarchage (1); racolage (1); accompagnement touristes (1); tourisme (1); excursion (1); photographe (1)
Tâches domestiques et informelles	9	tâches ménagères (1); aide domestique (1); nettoyage (2); caisse (1); parking (2); nettoyage voitures (1); cirage chaussures (1)
Exploitation et tâches illégales	5	mendicité (1); demander de l'argent (1); exploitation sexuelle (1); prostitution (1); massages (1)

Source : Données récoltées par l'auteur (2025)

L'analyse des réponses révèle que la vente et les activités commerciales sont perçues comme la principale tâche des enfants dans le tourisme pour la moitié des répondants (15 occurrences), incluant la vente de souvenirs, la fabrication d'articles. Cette perception rejoint Hagedoorn (2013), qui souligne l'implication des enfants dans l'économie informelle du tourisme.

Les travaux liés à l'hôtellerie et à la restauration (11 occurrences) sont également mentionnés, avec des tâches comme le ménage, la plonge et le service en salle. Les activités de racolage et de guide touristique (10 occurrences), ainsi que les tâches domestiques et informelles (9 occurrences), sont aussi fréquemment citées, illustrant une participation des enfants aux services touristiques de proximité.

Enfin, l'exploitation et les tâches illégales (5 occurrences), incluant la mendicité et l'exploitation sexuelle, confirment les risques de vulnérabilité relevés par Black (1995).

Ces résultats soulignent une perception marquée de l'exploitation infantile sous différentes formes dans le tourisme, en particulier dans des emplois précaires et non réglementés.

En conclusion, les réponses montrent une prise de conscience globale du phénomène, avec une reconnaissance de ses formes et de ses impacts. Toutefois, les perceptions restent hétérogènes, oscillant entre la vision du travail infantile comme une exploitation et celle d'une nécessité économique. Bien que les répondants identifient des secteurs clés où les enfants travaillent, la profondeur de leur compréhension et leur sensibilité aux nuances du problème varient.

5.1.3. SO2 : Étudier la perception/l'interprétation des images, et la capacité à exprimer des ressentis et émotions face aux visuels présentés

Dans un premier temps, les questions visaient à vérifier si les répondants comprenaient les images et leur contexte. Les résultats montrent que la majorité des participants ont su identifier et interpréter correctement les visuels, soit des enfants en situation de travail, rendant cette partie de l'analyse peu pertinente à approfondir, d'autant plus que le SO1 a été atteint.

Dans un second temps, l'accent a été mis sur la captation des émotions et ressentis des répondants face aux images. Cette approche permet d'évaluer leur sensibilité au travail des enfants dans le tourisme et la manière dont les visuels influencent leur perception du phénomène. L'analyse qui suit explore ces réactions et leur impact sur la compréhension du sujet.

Figure 12 : Service de cireur au Guatemala



La première image soumise aux participants s'accompagnait de la question : « Selon vous, pourquoi cet enfant travaille-t-il ? ». Tous ont mentionné l'« argent » comme raison principale, tandis que 27 sur 30 ont évoqué le mot « famille », expliquant que l'enfant travaillait soit sous la contrainte familiale, soit pour subvenir aux besoins du foyer.

Une seconde question visait à recueillir leur perception de cette situation. Un tiers des réponses contenait le mot « triste », et d'autres termes comme « désolant », « dramatique » et « critique ». Huit participants ont insisté sur le fait que l'enfant devrait être scolarisé.

Source : Kopp F. (2011)

Deux participants ont souligné les conditions de travail, l'un décrivant : « Il est sur un tabouret, la chaussure est surélevée, mais ce n'est pas suffisant, son dos est recourbé, il est mal positionné. Il est dehors dans des conditions qui peuvent être défavorables. ». Un autre participant a mis en avant l'incompatibilité de cette situation avec les droits humains, tandis que deux personnes ont employé le terme « esclavage ». Trois autres participants ont évoqué le fait que l'enfant n'avait pas de « choix », et deux ont évoqué une question de « survie ».

Cependant, certains ont exprimé une perception différente : « *Cette situation ne me choque pas plus que ça* », « *Le garçon n'a pas forcément l'air malheureux* », ou encore « *Ce n'est pas une situation agréable, mais il y a pire* ».

Enfin, une réponse met en lumière la responsabilité des individus face au travail des enfants : « *Les personnes ne devraient pas accepter ce genre de services, car selon moi cela encourage les parents ou même les enfants d'eux-mêmes à travailler.* ». Cette réflexion souligne le rôle potentiel des touristes et de la société dans le maintien de ces pratiques.

Figure 13 : Vendeuse de souvenirs au Cambodge



Source : Jessamine (2017)

À partir de cette image, la question suivante a été posée aux participants : « *Quels ressentis/émotions se sont déclenchés face à cette situation ? Justifiez votre réponse.* ».

Les réponses recueillies témoignent d'une diversité de perceptions. Treize personnes ont exprimé de la tristesse ou de la peine, tandis que trois ont manifesté de l'empathie. Cinq ont évoqué un sentiment d'injustice et d'impuissance, tandis que d'autres ont ressenti de la gêne, de la perplexité ou encore de la colère.

Un individu n'a pas émis d'avis, tandis qu'un autre, bien que ressentant de l'empathie, n'a pas été choqué par la scène. Il justifie cette position par ses origines asiatiques, expliquant que cette réalité est courante sur ce continent.

Huit répondants ont souligné que l'enfant devrait être scolarisé ou mener une vie correspondant à son âge.

Quatre réponses méritent une attention particulière : « *Content pour la petite fille qui peut faire marcher son affaire, mais déçu par le comportement des touristes.* », « *Est-ce que la touriste sur l'image trouve cette situation normale ?* », « *Je me suis dite, pourvu qu'elle (la touriste) ne soit pas en train de marchander à la baisse les produits.* », « *Je me demande aussi si la touriste réagit à cette situation, elle est en train d'acheter quelque chose à une enfant, à quel moment cela est normal ?* ».

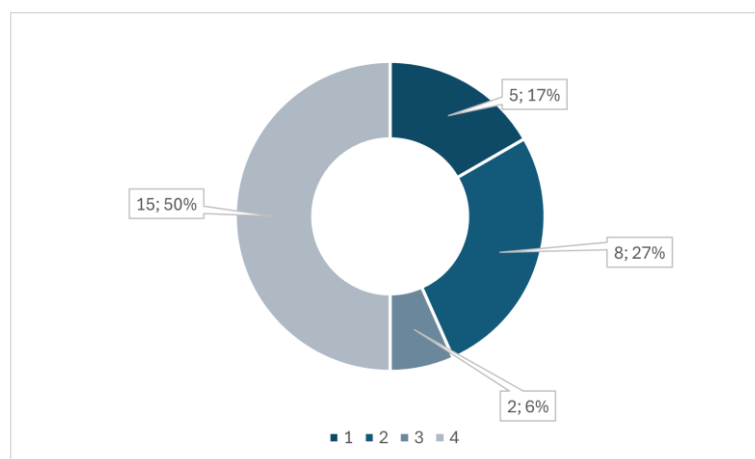
Ces réponses ne traduisent pas directement une émotion, mais révèlent une interrogation sur l'attitude de la touriste face à cette situation. On perçoit une forme de consternation, suggérant que, par son comportement, elle participe elle-même au maintien du travail des enfants.

Il a été demandé ensuite aux participants de choisir une image sur quatre proposées et de décrire les pensées et les sentiments que l'image choisie déclenche en eux.

Le choix n°1 était un enfant vendant des tasses. Le choix n°2 un enfant ramassant des feuilles. Le choix n°3 un enfant travaillant dans la restauration. Le choix n°4 un enfant travaillant dans un atelier (cf. Annexe I).

La moitié des participants ont sélectionné l'image n°4. Parmi eux, 13 ont mis en avant les conditions de travail de l'enfant, évoquant sa dangerosité pour cinq d'entre eux et l'absence de protection face à l'outil utilisé pour huit autres.

Figure 14 : Choix des participants aux images proposées



Source : Données de l'auteur (2025)

Cinq répondants ont exprimé un sentiment de tristesse, tandis que d'autres ont ressenti de l'injustice (n=2), du malaise, de la frustration ou encore de l'anxiété. Un participant a qualifié la scène de réaliste et a exprimé de la colère face aux images présentées depuis le début de l'entretien.

Huit participants ont sélectionné l'image n°2, qui a suscité des réactions contrastées. Trois d'entre eux ont même déclaré qu'elle leur avait donné le sourire. Les retours varient, mais certains termes reviennent fréquemment, tels que « *apprentissage* », « *responsabiliser* », « *service* » et « *aide aux parents* ».

Les répondants perçoivent ce travail comme dépourvu de contrainte pour l'enfant. L'un d'eux a ainsi déclaré : « *c'est pour une aide normale dans une famille* », tandis qu'un autre évoque « *apprendre la vie de manière ludique* ». De plus, un participant souligne que la fillette ne semble pas malheureuse, mettant ainsi en avant l'expression des émotions des enfants comme élément d'interprétation.

Le contraste avec l'image n°4 est particulièrement frappant. En effet, en se référant au SO1 et à son premier tableau, où il était demandé aux participants de définir le travail des enfants dans le tourisme, « *l'aide à la famille* » est apparue à 20 reprises, confirmant la récurrence de cette perception. Ici, cette forme de travail est largement perçue comme normale et intégrée dans le cadre familial.

L'image n°1 a été choisie à cinq reprises. Deux participants ont particulièrement souligné le regard de l'enfant, déclarant : « *Le regard de l'enfant me percute.* » et « *C'est la seule image où l'enfant nous regarde, ça me brise le cœur.* ». Ces mêmes personnes ont exprimé une volonté d'aider l'enfant.

Un autre répondant a ressenti un sentiment d'injustice face à cette situation, tandis qu'un quatrième a commenté : « *Ces enfants sont utilisés pour susciter de la pitié des gens et n'ont pas l'âge pour le comprendre.* ».

Enfin, seule l'image n°3 a été choisie par deux participants. L'un a évoqué avoir ressenti « *un peu de pitié* », tandis que l'autre a souligné la dangerosité de la situation pour la santé de l'enfant.

À ces images, une autre question a été soumise aux répondants, « *Remarquez-vous des différences entre ces situations ? Si oui, lesquelles ?* ».

Tableau 4 : Thèmes ressortis du choix des images

Thèmes	Nombre d'occurrences	Mots inclus
Interprétation du sentiment des enfants	10	Souriante (4); heureuse (2); contente (2); triste (1); malheureux (1); la gravité des visages des autres enfants (1)
Interprétation des origines de l'enfant n°2	9	européenne (4); blanche (2); milieu bourgeois (1); typée occidentalisée (1); caucasienne (1)
Aide aux parents	7	aider ces parents (7)
Conditions de travail	13	conditions difficiles (5); dangereux (4); inacceptable (1); inhumain (1); durée des tâches (1); nuire santé (1)
Raison du travail	19	obligation (8); plaisir (6); survie (5)

Source : Données de l'auteur (2025)

Plusieurs thèmes émergent de cette analyse. Tout d'abord, l'origine de l'enfant sur l'image n°2 est un élément fréquemment mentionné, avec neuf occurrences indiquant qu'elle serait d'origine européenne. Ensuite, l'interprétation de son expression faciale est également marquante : elle est décrite comme souriante et heureuse, en contraste avec les autres enfants perçus comme malheureux, une distinction relevée à dix reprises. De plus, le mot « *plaisir* » a été utilisé six fois pour décrire la situation de l'image n°2, tandis que les autres images sont associées aux notions d'« *obligation* » (sept occurrences) et de « *survie* » (cinq occurrences). La dangerosité a également été mentionnée pour différencier les autres images de l'image n°2. Enfin, à l'instar des réponses précédentes, cette dernière est principalement perçue comme une simple « *aide aux parents* ».

Une réponse mérite une attention particulière : « *J'imagine que le choix de la personne 2 est là pour provoquer, afin qu'on puisse se rendre compte qu'en Europe ou USA on a de la chance.* ».

Cette remarque est particulièrement pertinente, car elle souligne l'effet recherché par l'image et démontre que le but est atteint : susciter des réactions dans la perception du travail des enfants selon leur origine et leur contexte socio-économique.

Une autre situation mettant en scène un enfant exerçant une activité touristique a été soumise aux participants lors de l'entretien. L'une des questions portait sur le rôle de l'enfant dans ce contexte. Si la majorité a répondu qu'il était là pour vendre, huit personnes ont mentionné qu'il servait avant tout à attirer les touristes en suscitant chez eux de l'émotion et

de la compassion. Voici quelques exemples de réponses illustrant cette perception : « *Un rôle de mascotte afin d'attirer des touristes car on sera plus touché de voir un enfant.* », « *D'attirer les gens pour qu'ils aient de la peine.* », ou encore « *Le fait de son jeune âge va attendrir et attrister les touristes.* »

Une seconde question interrogeait les participants sur leur perception de cette forme de travail : s'agissait-il d'une opportunité d'avenir ou d'une forme d'exploitation ? La moitié des répondants s'accorde à dire qu'il s'agit sans conteste d'une exploitation. Toutefois, 12 participants nuancent leur réponse en expliquant que cela dépend du contexte. De manière générale, ce qui ressort est que cette situation est perçue comme une exploitation en raison du jeune âge de l'enfant, mais aussi comme une opportunité dans des pays en voie de développement, où les perspectives d'avenir sont limitées.

Enfin, deux participants considèrent cette activité uniquement comme une opportunité. L'un d'eux précise que cela ne peut en être une que si un cadre sécurisé est mis en place, avec un salaire réglementé et une approche éducative. L'autre justifie son point de vue en déclarant : « *L'avenir, c'est pouvoir se nourrir.* », ajoutant que les parents de l'enfant ont suivi le même chemin avant elle. Il souligne ainsi l'impact du capitalisme, décrivant cette situation comme une « *boucle sans fin* ».

En conclusion, la majorité des répondants ont correctement identifié et interprété les images, ce qui signifie que la compréhension du travail des enfants dans le contexte touristique est globalement bien assimilée. Cette observation est cohérente avec la littérature (Hagedoorn, 2013 ; Yang, Khoo & Yang, 2023), qui souligne que les représentations du travail des enfants dans le tourisme sont souvent associées à des formes visibles comme la vente ambulante ou les services liés aux touristes.

L'étude met en évidence une diversité d'émotions ressenties face aux images, allant de la tristesse à l'indignation, en passant par l'empathie ou même l'indifférence dans certains cas.

- **Sentiments majoritaires** : La tristesse, l'injustice et l'empathie sont des émotions largement rapportées, confirmant les théories sur l'impact émotionnel des images dans la sensibilisation aux injustices sociales (Ajzen, 1991). L'émotion suscitée joue un rôle crucial dans l'activation des normes subjectives et peut influencer les comportements futurs des individus.
- **Relativisation et absence de choc** : Certains participants ne sont pas choqués par les images, voire expriment une forme de normalisation du phénomène, notamment en raison de leur propre contexte culturel. Ce résultat rejoint Mostafanezhad (2014) et Monterrubio et

al. (2016), qui expliquent que la perception du travail des enfants varie selon l'expérience personnelle et le cadre culturel de chacun. La distinction entre un travail forcé et une aide familiale perçue comme normale est un point central de cette relativisation.

L'image n°2, perçue comme plus « acceptable » car illustrant une forme d'aide familiale, montre bien la manière dont le contexte socio-économique influence l'interprétation du travail des enfants. Plusieurs répondants perçoivent cette image comme une « transmission de savoir » ou un apprentissage, ce qui est en accord avec les traditions culturelles évoquées dans la revue de littérature (Humanium, 2021).

- **Opposition avec l'image n°4** : Là où l'image n°2 est interprétée de manière positive, l'image n°4 suscite majoritairement des réactions de malaise et d'indignation. Cet écart met en lumière une dichotomie importante : d'un côté, une vision du travail des enfants perçue comme acceptable lorsqu'il s'intègre dans le cadre familial, et de l'autre, une vision d'exploitation lorsqu'il implique des conditions dangereuses et précaires. Cela rejoint Black (1995) sur la distinction entre travail des enfants acceptable et exploitation.

Enfin, une réponse marquante souligne la responsabilité des touristes dans le maintien de ces pratiques : « *Les personnes ne devraient pas accepter ce genre de services, car selon moi cela encourage les parents ou même les enfants d'eux-mêmes à travailler.* »

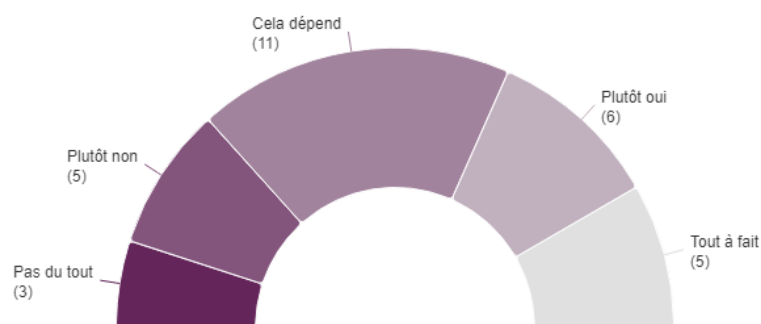
Cette réflexion rejoint les recherches de World Vision Australia (2012) et Özel et Çoban (2023), qui montrent que les touristes, souvent inconsciemment, peuvent soutenir l'économie informelle exploitant les enfants en consommant des services ou des biens fournis par ces derniers. Les interrogations soulevées par certains participants sur l'attitude de la touriste présente sur l'image montrent également une prise de conscience du rôle des voyageurs dans cette problématique.

5.1.4. SO3 : Évaluer l'impact d'une campagne de sensibilisation

Ce sous-objectif a été introduit à travers une courte narration intitulée « *Dans les yeux des témoins* » (cf. Annexe I), inspirée de la campagne de sensibilisation **#Signalez** lancée par ECPAT France en 2020. L'objectif était d'évaluer l'impact potentiel de ce type de campagne sur le comportement des voyageurs.

Trois questions ont été posées aux répondants. La première visait à déterminer si une campagne de ce type pouvait, de manière générale, influencer les comportements des voyageurs. Cette question, formulée selon une échelle de Likert, révèle que légèrement plus d'un tiers des participants (n=11) estiment que cela *dépend du contexte*, tandis qu'un autre tiers (n=11) considère qu'une telle campagne *peut influencer* les comportements. En revanche, huit personnes affirment que cela *ne les influencerait pas*.

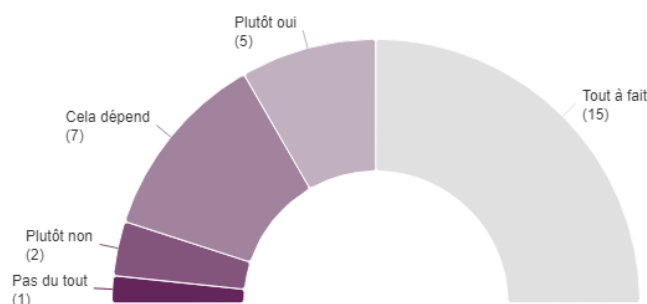
Figure 15 : Pensez-vous que ce type de campagne influence le comportement des voyageurs ?



Source : Données de l'auteur (2025)

La seconde question s'intéressait davantage à une réponse individuelle et cherchait à savoir si le répondant serait personnellement incité à agir à la suite d'une campagne de sensibilisation de ce type. Les résultats montrent que deux tiers des participants (n=20) se déclarent prêts à réagir, tandis que sept d'entre eux nuancent leur réponse en indiquant que cela dépendrait des circonstances. Trois répondants estiment que cette campagne ne les inciterait pas à agir.

Figure 16 : Ce type de campagne peut-elle vous influencer à réagir ?



Source : Données de l'auteur (2025)

Enfin, il a été demandé aux répondants de justifier leurs choix précédents concernant l'efficacité perçue de la campagne de sensibilisation. L'analyse des réponses obtenues révèle une pluralité de perceptions quant à son impact potentiel. Une partie des participants, environ un tiers, considère cette campagne comme pertinente, utile et nécessaire. Pour ces personnes, elle joue un rôle essentiel dans le rappel qu'il ne faut pas détourner le regard face à des situations d'exploitation infantile. Certains répondants soulignent par ailleurs que ce type de message peut générer un sentiment de culpabilité chez le touriste, lequel peut être un levier efficace pour inciter à l'action.

À l'inverse, plusieurs participants reconnaissent que, malgré leur sensibilité au sujet, ils n'agissent pas nécessairement lorsqu'ils sont en voyage. Ce manque de réaction est souvent expliqué par une forme d'inattention, l'absence d'automatismes, ou encore une méconnaissance des démarches à entreprendre. Cette dissonance entre la conscience du problème et le passage à l'acte renvoie à un décalage classique bien documenté dans les recherches sur le comportement social et moral. Elle illustre ce que World Vision (2012) ou encore Hagedoorn (2013) identifient comme un déficit d'information sur les moyens d'action concrets à la disposition des voyageurs.

Une minorité de répondants exprime un rejet plus net de l'efficacité des campagnes, considérant que celles-ci manquent d'impact, ne marquent pas les esprits ou sont devenues trop ordinaires pour susciter une véritable réaction. Certains estiment que « *les gens ne sont pas sensibles aux campagnes de nos jours* », pointant une saturation informationnelle qui affaiblit leur portée.

Deux réponses se distinguent particulièrement par leur pertinence et leur capacité à synthétiser les enjeux profonds de la problématique.

La première met en lumière le rôle implicite que jouent les touristes dans le maintien de certaines pratiques : « *Les touristes ne se rendent pas compte que psychologiquement et même financièrement, cela les rend complices de toutes les terreurs qu'il y a.* » Cette réflexion rejoint directement les notions de complicité passive évoquées par Hagedoorn (2013), et questionne la responsabilité morale des voyageurs.

La seconde insiste sur la nécessité d'un format de communication adapté aux modes de consommation actuels : « *Juste je trouve que c'est un peu long et on est dans une société où les gens aiment quand les informations sont rapides.* » Cette remarque fait écho aux travaux d'Ajzen (1991) sur les normes sociales perçues et à ceux de Koning et van Wilsem (2023), qui

soulignent l'importance d'une sensibilisation concise, visuelle et multilingue pour capter l'attention dans un environnement saturé d'informations.

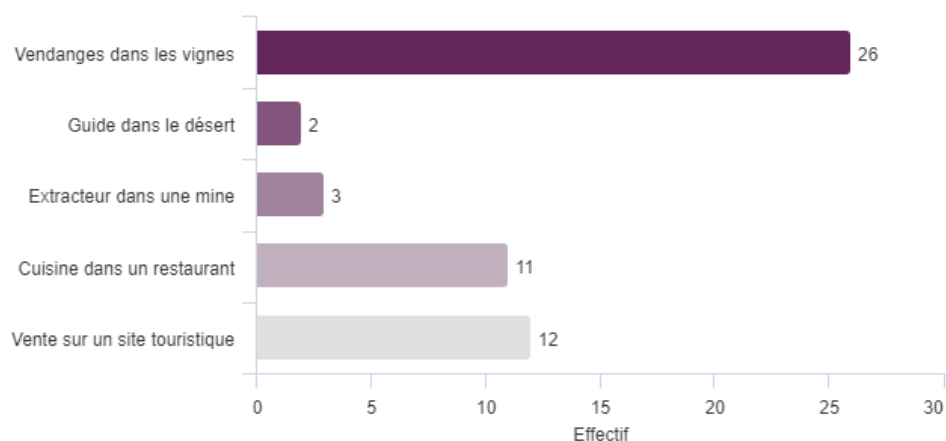
En conclusion, cette analyse permet de constater l'existence d'un écart entre la prise de conscience des enjeux liés au travail des enfants dans le tourisme et les comportements effectifs des voyageurs. Elle souligne également l'importance de concevoir des campagnes de sensibilisation à la fois percutantes, facilement accessibles et accompagnées d'informations concrètes permettant aux individus de passer à l'action. Ces constats rejoignent pleinement la littérature existante, qui appelle à une approche de la sensibilisation alliant émotion, praticité et clarté.

5.1.5. SO4 : Analyser la capacité des voyageurs à distinguer différentes formes de travail des enfants et leur impact, tout en justifiant leurs choix

Dans cette partie de l'entretien, trois questions ont été soumises à interprétation des répondants. Chacune d'elles avec une série d'images soit à cliquer ou à classer selon les énoncés (cf. Annexe I).

La première visait à sélectionner deux images sur quatre, qui représentaient une exploitation acceptable/tolérable.

Figure 17 : Choix des images représentant une exploitation acceptable/tolérable

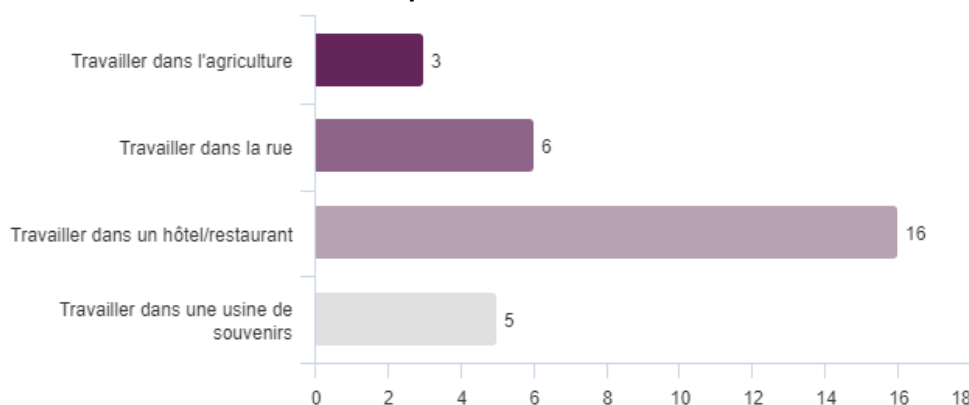


Source : Données de l'auteur (2025)

On constate que presque la totalité des répondants ont sélectionné l'enfant qui vendange dans les vignes (n=26). Le choix était plus partagé quant à la deuxième image, entre deux situations liées au domaine touristique, soit cuisiner dans un restaurant et vendre sur un site touristique.

A contrario, le travail dans un hôtel/restaurant aurait un moindre impact pour la moitié des répondants, suivi du travail dans la rue.

Figure 20 : Nombre de mentions perçues comme ayant un impact moins fort



Source : Données de l'auteur (2025)

Tableau 5 : Thèmes ressortis des justifications

Thème principal	Nombre approximatif d'occurrences	Exemple de réponses
Danger physique	17	Les charges lourdes et les répétitions constantes en usines sont difficiles physiquement.
Danger psychologique / émotionnel	10	Émotionnellement, travailler dans la rue est devant.
Conditions extrêmes (chaleur, fatigue, environnement)	8	Le travail d'extérieur sous des chaleurs écrasantes peut être très difficile.
Usine perçue comme la pire situation	9	L'enfermement dans une usine est pour moi le pire.
Rue perçue comme très risquée	6	Dans la rue, il peut leur arriver n'importe quoi (kidnapping, agressions...).
Classement basé sur la pénibilité globale	6	J'ai fait ce classement selon le risque, l'effort physique et finalement celui moral.
Impact moral / développement de l'enfant	4	Je me fie à ce qui pourrait plus détruire l'enfant.
Tâches vues comme potentiellement éducatives	3	Cela peut donner envie d'en faire son métier, cela dépend évidemment de la fréquence de travail.

Source : Données de l'auteur (2025)

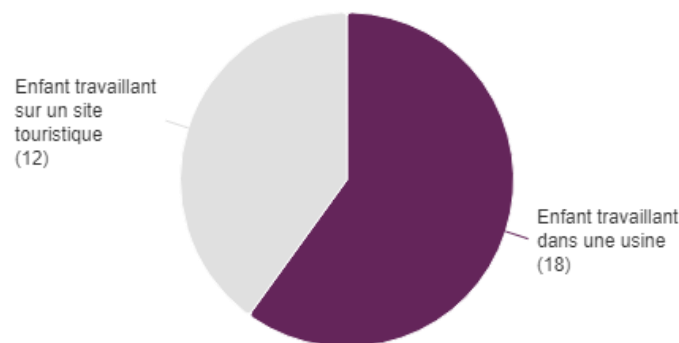
Les justifications mettent principalement en avant le danger physique auquel les enfants sont exposés, en particulier dans les usines, l'agriculture et les zones touristiques. Ces activités sont perçues comme extrêmement pénibles et risquées pour leur santé. Le stress

psychologique lié à l'isolement, à la peur, ou à l'absence de sécurité, surtout dans le cas du travail dans la rue, revient aussi souvent.

Le travail en usine est fréquemment classé comme la tâche la plus pénible, en raison de l'enfermement, de la répétitivité et de l'absence de lumière naturelle. Plusieurs participants ont établi leur classement, selon une échelle subjective de gravité et de pénibilité globale, combinant aspects physiques, mentaux et moraux. Enfin, quelques rares avis évoquent un possible aspect éducatif dans certaines activités, bien que cela reste marginal face aux risques évoqués.

Une dernière question a été posée aux répondants sur deux situations et leur demandait de choisir la plus immorale. Au vu du graphique ci-dessous, ils ont été majoritairement (n=18) à choisir l'image dans laquelle un enfant travaille dans une usine, et 12 ont concédé que celle de l'enfant travaillant sur un site touristique était plus immorale.

Figure 21 : Selon vous, laquelle de ces situations est la plus immorale ?



Source : Données de l'auteur (2025)

Les justifications qui découlent de ce choix révèlent une forte condamnation morale du travail des enfants sur les sites touristiques, principalement en raison de sa visibilité publique. Plusieurs soulignent que cette exploitation se déroule sous les yeux de tous, notamment des touristes, ce qui la rend d'autant plus inacceptable (« *tout le monde le sait et l'accepte* », « *personne n'en parle sur les réseaux ?* »). Cette exposition permanente est perçue non comme une protection, mais comme une banalisation sociale du problème.

La vulnérabilité physique des enfants est aussi largement évoquée. Ils sont souvent décrits comme livrés à eux-mêmes, sans eau ni protection, exposés à la chaleur ou à des violences (« *L'enfant n'a pas d'eau. Horrible !* », « *Il peut se faire voler, taper* »). Contrairement à l'usine, ce travail est vu comme désorganisé et non encadré, donc plus dangereux sur le plan humain.

Enfin, une critique récurrente porte sur l'instrumentalisation émotionnelle de l'enfant déjà évoquée dans le SO2. Le fait de l'utiliser pour susciter la pitié des touristes est qualifié d'immoral

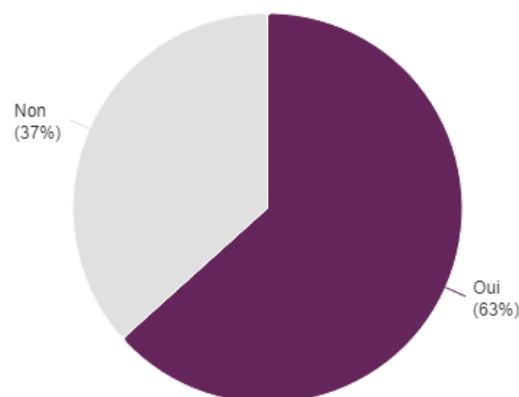
(« *faire de la peine aux touristes est d'autant plus immoral* »), car cela touche à la dignité de l'enfant, réduit à un objet de charité. Le travail touristique est ainsi perçu comme moins physique que l'usine, mais plus destructeur psychologiquement et socialement.

En conclusion, l'analyse montre que les participants parviennent à distinguer différentes formes de travail des enfants en se basant sur la dangerosité, la pénibilité ou encore l'encadrement. Cette capacité de discernement rejoint les observations du SO2, où les émotions suscitées par les images reflétaient déjà une conscience des impacts physiques et psychologiques du travail infantile. Toutefois, certains choix restent ambigus, exprimant une forme de tolérance pour les situations perçues comme « moins graves », ce qui traduit une perception relative de l'exploitation.

Ces résultats rejoignent la littérature, notamment à Hagedoorn (2013) et Monterrubio et al. (2016), qui soulignent que certaines formes d'exploitation, surtout dans le tourisme, sont normalisées lorsqu'elles sont visibles ou socialement acceptées. La banalisation du travail des enfants sur les sites touristiques, perçue comme plus immorale malgré sa visibilité, confirme l'importance d'une sensibilisation plus fine, ciblant aussi bien les conséquences physiques que la dimension symbolique et émotionnelle de ces pratiques.

5.1.6. SO6 : Examiner les pratiques actuelles des répondants en matière de voyage ainsi que leurs expériences personnelles

Figure 22 : Pourcentage de participants ayant été confrontés au travail des enfants



Source : Données de l'auteur (2025)

Plus de la moitié des répondants (n=19) ont indiqué avoir déjà été confrontés à des situations impliquant le travail des enfants lors de leurs voyages. Parmi eux, seuls six ont accepté de décrire plus en détail le contexte ou d'exprimer leur ressenti face à ces scènes.

Deux continents ressortent principalement des témoignages : l'Afrique et l'Amérique du Sud. En Afrique, le Maroc est cité à quatre reprises, suivi de la Tunisie (deux fois) et du Kenya

(une fois). Les situations évoquées concernent majoritairement la vente, bien que certaines soient spécifiquement liées au secteur touristique, comme des locations de quad en Tunisie ou des balades à dos de chameau dans le désert marocain. En Amérique du Sud, la République dominicaine est mentionnée deux fois, ainsi que le Brésil et la Bolivie. Les enfants y étaient principalement vus en train de vendre des objets sur les plages ou de cirer des chaussures. L'Asie est également représentée, avec des exemples issus du Cambodge, de l'Inde, du Vietnam, de l'Indonésie et du Sri Lanka, où des enfants vendaient des souvenirs ou des fruits, parfois accompagnés de leurs parents.

Fait notable, trois personnes ont mentionné des expériences en Europe, notamment en Espagne et en Roumanie. Dans ce dernier cas, un répondant a souligné avoir été affecté par la proximité géographique de la scène avec la Suisse, tandis qu'un autre a relativisé son expérience en Europe, la considérant comme une simple aide familiale. Ce raisonnement s'est également retrouvé chez un participant ayant voyagé en Amérique latine, pour qui la scène était perçue comme « normale » dans son contexte. Ces réponses illustrent l'importance de la perception culturelle et géographique dans l'interprétation et l'impact émotionnel du travail des enfants.

À la suite de ce partage d'expériences, la question suivante a été posée : « En tant que touriste, pensez-vous que vos choix de voyage (destination, type de services utilisés, etc.) peuvent influencer ce problème ? Pourquoi ? »

L'analyse des réponses révèle une majorité de positions affirmatives, où les participants reconnaissent leur influence en tant que voyageurs. Plusieurs affirment vouloir faire des choix plus responsables : « *Oui, toujours. Car je suis une touriste de plus qui donnait du "travail" à des enfants.* » D'autres insistent sur le rôle de la demande touristique dans le maintien du phénomène : « *Le tourisme amène souvent l'exploitation des enfants mais sans le tourisme certains enfants ne pourraient pas vivre.* » La conscience de cette responsabilité s'accompagne souvent d'un souhait d'agir de manière plus éthique, comme éviter certains services ou pays, ou encore sensibiliser leur entourage.

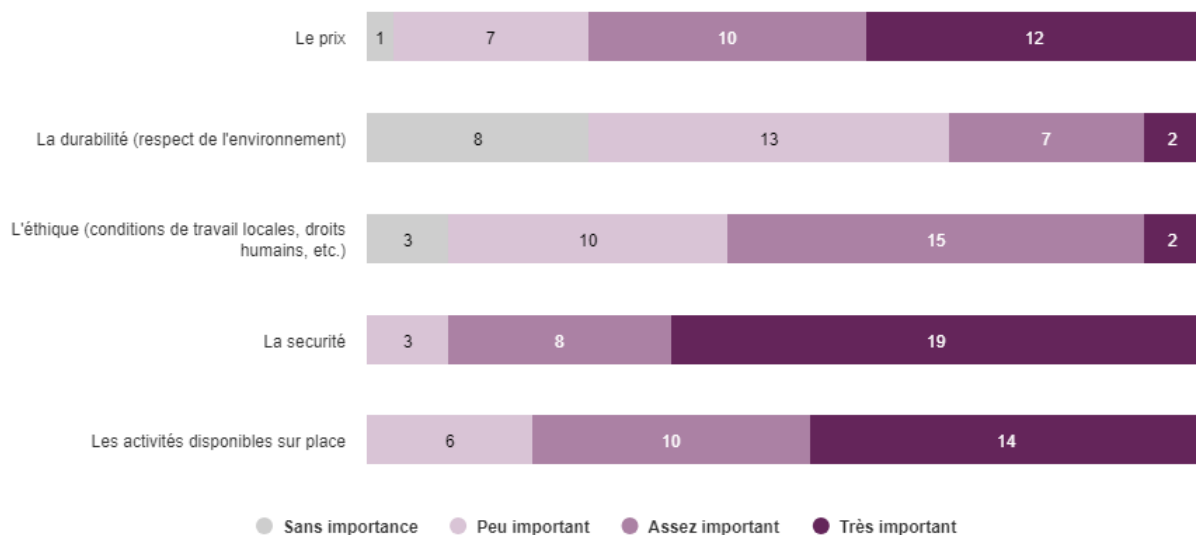
À l'inverse, certaines réponses traduisent une forme de déresponsabilisation ou de résignation. Plusieurs estiment que le problème relève d'autres acteurs, notamment les gouvernements : « *Non tant que les gouvernements ne bougeront pas.* » D'autres banalisent ou relativisent leur rôle, déclarant par exemple : « *Je pense que les gens ne pensent pas à ça quand on choisit un lieu de destination.* » ou encore « *Pas vraiment.* », sans plus d'explication. Ces réactions illustrent une absence de remise en question de leur pouvoir d'action individuel en tant que touristes.

Une réponse en particulier se distingue en raison de la nuance qu'elle apporte à la réflexion : « *Le tourisme amène souvent l'exploitation des enfants mais sans le tourisme que feraient certains enfants. Aller vendre des objets sur les lieux touristiques n'est-il pas mieux que de vendre son corps ? Les gouvernements devraient se bouger pour aider les gens dans la pauvreté. Le tourisme n'est pas responsable de tout. Il faut cependant faire attention à certains de nos choix en vacances.* »

Cette réponse illustre à la fois une reconnaissance de l'impact du tourisme sur le travail des enfants, une prise de conscience des réalités socio-économiques sous-jacentes, et une tentative d'équilibrer les responsabilités entre acteurs publics et individus. Elle met en évidence un dilemme éthique central : celui de la survie face à l'exploitation, tout en appelant à une vigilance personnelle dans les pratiques de consommation touristique. Ce positionnement rejoint les analyses de la littérature sur la complexité des dynamiques locales et globales (Mostafanezhad, 2014), et souligne l'importance d'une approche critique mais équilibrée du rôle des touristes dans ces contextes.

Les répondants ont été ensuite invités à classer, à l'aide d'une échelle de Likert à quatre points, les critères qu'ils jugent les plus importants lors du choix d'une destination de voyage. Les critères proposés comprenaient : le prix, la durabilité (respect de l'environnement), l'éthique (conditions de travail locales, droits humains, etc.), la sécurité et les activités disponibles sur place. Ils pouvaient également ajouter d'autres critères non mentionnés.

Figure 23 : Critères de décisions pour une destination de voyage



Source : Données de l'auteur (2025)

Les résultats sont sans équivoque : près des deux tiers des participants (n=19) considèrent la sécurité comme un critère très important, suivie par les activités proposées sur place (n=14) et le prix (n=12). L'éthique est perçue comme importante par environ la moitié des répondants, mais seuls deux d'entre eux la jugent « très importante », tandis qu'un tiers la considère comme peu importante, voire sans importance pour trois participants. Enfin, la durabilité apparaît comme le critère le moins pris en compte, avec seulement neuf personnes indiquant y accorder de l'importance. Ces données suggèrent que, malgré une certaine sensibilité aux enjeux éthiques, les considérations pratiques et sécuritaires demeurent prioritaires dans les décisions touristiques.

Figure 24 : Nuage de mots d'autres critères mentionnés

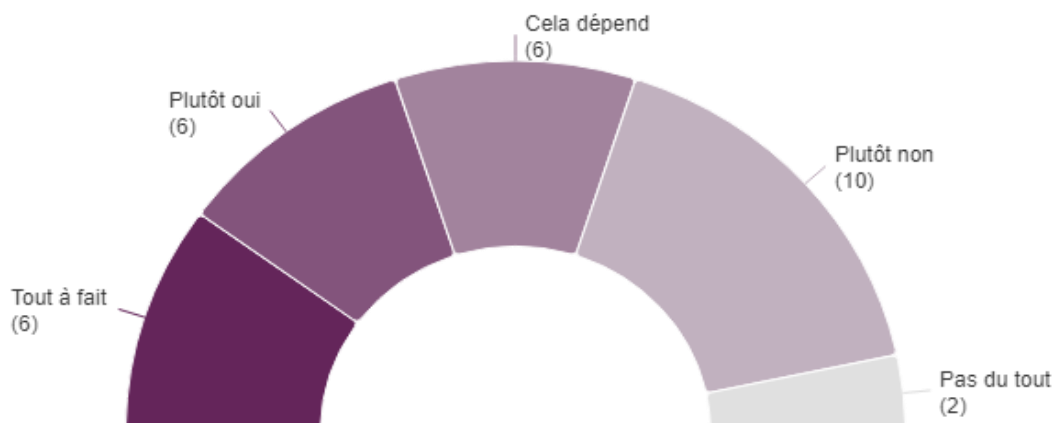


Source : Données de l'auteur (2025)

Les autres critères pris, en compte, étaient principalement la culture, le climat et la nourriture.

Enfin, la dernière question de l'entretien portait sur la prise en compte, ou non, de l'impact social des voyages (exploitation, pauvreté locale, etc.) dans les décisions des répondants.

Figure 25 : Prise en compte de l'impact social dans les décisions de voyage



Source : Données de l'auteur (2025)

Les réponses se répartissent de manière relativement équilibrée : douze participants affirment prendre en compte cet impact dans leurs choix, tandis que douze autres déclarent

ne pas y prêter attention. À cela s'ajoutent six répondants qui nuancent leur position, précisant que cela dépend. On observe toutefois une affirmation plus marquée du côté de ceux qui se déclarent sensibles à ces enjeux.

En conclusion, l'ensemble des résultats liés au SO6 démontre que certains répondants aient déjà été confrontés au travail des enfants lors de leurs voyages, cette expérience ne se traduit pas systématiquement par une prise de conscience ou une adaptation de leurs pratiques. Si une partie des participants reconnaît leur rôle potentiel dans le maintien ou la réduction de ces situations, d'autres expriment une forme de résignation ou de déresponsabilisation, en rejetant la faute sur les gouvernements ou les conditions locales.

Ce contraste fait écho aux observations du SO2, où les émotions suscitées par les visuels ne se traduisaient pas toujours par une volonté d'action. Par ailleurs, les critères de choix d'une destination demeurent majoritairement orientés vers la sécurité, le confort et les activités, reléguant l'éthique et la durabilité au second plan, une tendance confirmée dans la littérature (Monterrubio et al., 2016 ; Hagedoorn, 2013), qui souligne la domination des motivations hédonistes dans le tourisme contemporain.

5.2. Analyse de l'atelier participatif

Cet atelier vise à répondre à l'objectif 2 (OR2) : « Explorer l'évolution des perceptions des voyageurs face au travail des enfants dans le tourisme à travers un atelier participatif. »

L'atelier s'est tenu le 31 mars 2025 et a duré 30 minutes. Quatre des répondantes de l'entretien semi-directif se sont portées volontaires afin d'y participer.

L'atelier a été réalisé avec quatre femmes, ayant la même tranche d'âge et situation actuelle, soit entre 18-25 ans et étudiantes. Elles seront identifiées par des initiales comme suit ; S.C., M.V., I.M. et R.C..

5.2.1. Perceptions initiales et formation des groupes

Au début du workshop, chaque participante a exprimé une première opinion sur le travail des enfants dans le tourisme. Voici un rappel des phrases :

M.V. : *"Du travail domestique non rémunéré."*

I.M. : *"Pas du tout éthique."*

S.C. : *"Ce n'est pas normal de faire travailler des enfants, mais moins grave si c'est de leur propre chef/volonté."*

R.C. : *"Du travail forcé pour jouer sur la sensibilité des touristes."*

Suite à ce court échange, ce scénario leur a été soumis : "Vous êtes en vacances sur une plage très fréquentée par des touristes. Un enfant d'environ 11 ans, nommé Marco, s'approche de vous et vous propose de vous vendre des souvenirs qu'il a fabriqués. Vous êtes face à lui, et il attend votre décision : allez-vous acheter ou non ?".

De manière instantanée, I.M. et R.C. ont partagé leur volonté d'acheter. Les groupes ayant été répartis comme suit pour le débat :

- Contre l'achat : S.C. et M.V.
- Pour l'achat : I.M. et R.C.

Une fois les duos formés, elles ont eu cinq minutes pour coconstruire des arguments pour convaincre l'autre duo de changer d'avis.

5.2.2. Analyse thématique du débat

Ce tableau présente une synthèse thématique des échanges recueillis lors du débat de l'atelier participatif sur le travail des enfants dans le tourisme, à partir du scénario de « Marco ». L'objectif du débat était d'explorer les réactions spontanées, les dilemmes moraux et les arguments rationnels des participants face à une situation concrète.

Les thématiques qui en émergent reflètent la complexité des positions : entre émotions immédiates, principes éthiques, réalités socio-économiques et expériences personnelles, les participants naviguent entre empathie et conscience critique. Ce tableau thématique vise à structurer ces prises de position de manière synthétique, tout en illustrant chaque thème par des extraits significatifs du verbatim.

Tableau 6 : Thématiques émergées du débat

Thème synthétique	Description	Exemples
Pratique / Utilité	L'achat est perçu comme inutile, encombrant ou contraire à une logique de consommation raisonnée.	« Je n'achèterais pas... si je suis avec mes copines sur la plage... » (S.C.) / « Qu'on risque de jeter par après. » (M.V.)
Émotion / Empathie	La pitié, la compassion ou la culpabilité émotionnelle incitent à acheter, malgré les doutes éthiques.	« Il nous fait mal au cœur. » (I.M.) / « Je suis triste... je me dis qu'il doit ramener de l'argent à sa famille. » (R.C.)
Argent / Don	Donner de l'argent est parfois préféré à l'achat : pour aider sans encourager une logique commerciale.	« Donner de l'argent je serais d'accord, mais acheter non. » (S.C.)
Contexte global	Prise en compte tardive des enjeux systémiques : économie informelle, exploitation, trafic.	« Acheter, c'est cautionner. » (R.C.) / « Je ne me suis pas rendu compte de l'effet boule de neige... » (R.C.)
Aide directe	L'achat est vu comme un geste immédiat de soutien à l'enfant, sans réflexion sur le long terme.	« Je lui donne, ça va un peu lui soulager la journée. » (I.M.)
Caution morale	Réflexion sur la légitimité morale de l'achat, à travers l'idée de 'cautionner' une	« Ce serait cautionner tout ça. » (R.C.) / « Cela montre que

	situation injuste ou dangereuse.	s'il y a achat, l'enfant va continuer de bosser. » (R.C.)
Âge vendeur	Le fait qu'un enfant vende, rend l'achat plus acceptable pour certains, comparé à un adulte.	« La réaction serait différente si c'était un adulte. » (I.M.) / « ça changerait pour moi aussi si c'est un adulte. » (R.C.)
Développement de l'enfant	Le travail est reconnu comme un frein à l'éducation et au développement de l'enfant.	« Cela nuit à son développement et il devrait être à l'école. » (M.V.)
Expériences personnelles	Les expériences d'enfance des participants (vendanges, marchés, etc.) relativisent la gravité perçue du travail de l'enfant dans d'autres contextes.	« J'étais forcé d'aller cueillir des pommes. » (M.V.) / « Moi aussi, mes parents m'ont forcée à aller à la vigne. » (S.C.)
Risques d'autres formes	L'arrêt de l'achat pourrait mener à des formes pires d'exploitation (usine, trafic, etc.), justifiant parfois l'acte d'achat comme 'moindre mal'.	« Sinon, c'est l'exploitation sexuelle, ou les usines... » (I.M., S.C.)

Source : Données de l'auteur (2025)

La pluralité des arguments, entre compassion et rejet moral, confirme l'importance d'une sensibilisation capable de combiner émotion et réflexion critique (Ajzen, 1991 ; Özel & Çoban, 2023). Ces résultats soutiennent l'idée que les campagnes doivent non seulement informer, mais aussi questionner les normes sociales et les justifications spontanées des voyageurs.

5.2.3. Analyse des échanges durant le débat

Au début du débat, le groupe B (I.M. et R.C.) a abordé l'aspect pratique de la situation, en mettant l'accent sur l'achat comme un acte immédiat d'aide à l'enfant. I.M., par exemple, justifie l'achat par l'émotion de pitié, soulignant que, bien qu'elle sache que ce n'est pas éthique, elle préfère acheter pour soulager l'enfant sur le moment. De même, R.C. confie qu'elle a de la peine à dire non face à un enfant, exprimant une forme de pitié qui la pousse à acheter. Elle ne pense pas immédiatement aux implications à long terme de l'achat et ne perçoit pas cet acte comme un cautionnement du système d'exploitation, mais plutôt comme une manière de répondre à un besoin immédiat de l'enfant.

D'un autre côté, le groupe A (M.V. et S.C.) se concentre d'abord sur des arguments pratiques. S.C. justifie son choix de ne pas acheter en soulignant qu'elle n'a pas besoin des objets que l'enfant vend. M.V. rejoint cette position en mentionnant que les objets achetés pourraient être jetés après. Ce groupe ne mentionne pas immédiatement l'aspect éthique, mais se focalise sur la pratique de l'acte d'achat et son impact immédiat, ce qui montre un premier contraste avec le groupe B, plus émotionnel et pragmatique dans sa justification.

Intervention du chercheur F.C.

Après un court échange, F.C. intervient pour relancer le débat sur l'aspect éthique. Cette intervention permet de recentrer la discussion sur les implications à long terme de l'achat, amenant le groupe B à considérer le fait que l'achat pourrait maintenir l'enfant dans un cycle d'exploitation et donc cautionner cela, en lui fournissant de l'argent, mais sans résoudre les problèmes sous-jacents. Cette remise en question marque un tournant dans le débat, car c'est après l'intervention de F.C. que le groupe B introduit activement l'idée de cautionner l'exploitation par l'acte d'achat. R.C. et I.M. reconnaissent la difficulté de cette question, mais concluent qu'elles achèteraient quand même, étant donné que l'enfant en aurait besoin immédiatement.

Évolutions dans les positions

Une remise en question significative survient chez S.C., qui se demande si son refus d'acheter est effectivement motivé par le désir de ne pas cautionner le travail des enfants. Elle avoue qu'elle ne sait pas si son choix de ne pas acheter est en partie dû à cette raison, ce qui montre une incertitude sur le véritable fondement de son refus. Elle admet également qu'il est difficile de dire non à un enfant, reconnaissant que l'argument de la pitié est valable, bien qu'elle choisisse de s'y opposer pour ne pas encourager l'exploitation.

I.M., quant à elle, met en avant l'argument que si les enfants ne travaillent pas dans le tourisme, ils pourraient être exploités d'une manière encore plus grave, comme dans d'autres secteurs comme le travail sexuel ou les usines. Cet argument remet en question l'idée de ne pas acheter, suggérant que, dans un système économique difficile, il est peut-être préférable de soutenir directement l'enfant pour éviter qu'il ne soit exploité de manière plus grave.

Contradictions et remises en question

Au fil du débat, des contradictions émergent, notamment avec R.C., qui admet qu'elle se laisse amadouer par l'enfant et qu'elle a de la pitié pour lui. Bien qu'elle prenne conscience des implications éthiques de l'achat, elle reste attachée à l'idée d'aider l'enfant sur le moment.

Elle met également en lumière une interrogation importante sur le contexte socio-économique : elle se demande où se situe la limite de l'exploitation, notamment dans des situations où l'enfant pourrait, de lui-même, choisir de travailler pour aider sa famille.

M.V., au contraire, semble plus réservée tout au long du débat, mais à la fin, elle change d'avis sous l'effet de la culpabilité. Elle admet qu'il serait préférable d'acheter, plutôt que de penser que l'enfant pourrait se retrouver dans des situations plus graves s'il n'obtient pas d'argent. Elle montre ainsi comment la culpabilité peut influencer une décision qui, au départ, semblait être dictée par une réflexion éthique.

Expériences personnelles des participantes

Un élément intéressant du débat est la réflexion sur les expériences personnelles des participants concernant le travail des enfants. I.M., M.V., et S.C. ont évoqué des situations où elles avaient travaillé jeunes, mais n'avaient pas forcément perçu cela comme de l'exploitation. Elles ont souligné que, dans leurs cas, le travail était effectué pour aider la famille et qu'elles n'avaient pas ressenti d'exploitation dans ce contexte. M.V. a d'ailleurs mentionné qu'elle avait été forcée de travailler dans des tâches familiales (comme la cueillette de pommes), mais qu'elle ne se considérait pas comme une enfant exploitée, car il s'agissait de tâches familiales. Cette distinction entre travail familial et exploitation formelle a été au cœur de la discussion sur le contexte socio-économique dans lequel ces situations se produisent.

R.C., quant à elle, a questionné les limites de l'exploitation en se demandant si l'aide apportée à la famille, comme dans le cas de l'enfant Marco, pourrait réellement être considérée comme de l'exploitation, ou si cela faisait simplement partie d'une logique de survie économique. Elle se pose donc la question de savoir où se trouve la frontière entre aide légitime et exploitation dans des contextes de pauvreté.

Évolution des perceptions après le débat

Il est intéressant de noter les évolutions de perception des participants après avoir discuté des différents arguments :

S.C. : Bien qu'elle reconnaisse la difficulté de la situation, elle maintient sa position de ne pas acheter, soulignant l'impact à long terme de l'achat sur l'exploitation des enfants et le côté pratique d'acheter un objet dont elle n'a pas la nécessité.

M.V. : En raison de la culpabilité évoquée dans les discussions, elle admet qu'elle serait tentée d'acheter. Elle change ainsi sa position de départ, car elle estime qu'il vaut mieux acheter et que l'enfant continue de vendre que de finir dans un travail qui pourrait être pire.

R.C. : Après avoir écouté les arguments, elle semble plus encline à considérer le contexte socio-économique et l'impact à long terme de l'achat. Cependant, elle reste partagée, notamment sur le fait que l'achat ne résout pas les problèmes systémiques.

I.M. : Elle reste influencée par l'idée qu'acheter soulage l'enfant dans le court terme, mais se dit que cela ne résout pas les problèmes sous-jacents.

En conclusion, l'atelier participatif a révélé les tensions entre émotion immédiate et réflexion éthique concernant le travail des enfants dans le tourisme. Les participantes, partagées entre compassion et raisonnement éthique, ont montré que des dilemmes moraux se posent lorsqu'il s'agit d'agir face à des enfants vulnérables.

Cette dynamique reflète les conclusions des études de Özel & Çoban (2023), qui soulignent que les décisions des voyageurs sont souvent influencées par des émotions immédiates. De plus, les résultats soutiennent la nécessité de campagnes de sensibilisation qui combinent émotion et réflexion critique, en encourageant les voyageurs à prendre conscience des implications éthiques de leurs choix, comme le recommandent Hagedoorn (2013) et UNICEF (2024).

6. DISCUSSION DES RÉSULTATS : MISE EN RELATION DES ANALYSES

Les résultats issus de l'entretien semi-directif et de l'atelier participatif mettent en lumière la complexité des perceptions, attitudes et comportements des Suisses romands face au travail des enfants dans le tourisme. Ces données permettent d'enrichir la compréhension du phénomène en la confrontant aux apports théoriques présentés dans la revue de littérature.

Tout d'abord, une prise de conscience générale du phénomène est observable chez la majorité des répondants. Le travail des enfants est majoritairement perçu comme une forme d'exploitation, en particulier lorsqu'il nuit à la scolarisation, qu'il s'effectue dans des conditions pénibles ou qu'il est lié à la précarité familiale. Cette perception rejoint Monterrubio et al. (2016) et ONU Tourisme (2016), qui soulignent les risques multiples encourus par les enfants dans le secteur touristique. Toutefois, cette prise de conscience reste hétérogène et parfois nuancée par des arguments de type "nécessité économique" ou "aide familiale", en particulier dans les contextes culturels perçus comme différents. Cette ambiguïté renforce les observations de Mostafanezhad (2014) sur la relativisation culturelle du travail infantile.

Les visuels soumis lors de l'entretien écrit ont renforcé l'impact émotionnel du sujet. Des termes comme « tristesse », « injustice », « empathie » ou « colère » reviennent fréquemment, confirmant l'idée que l'émotion est un vecteur clé de sensibilisation (Ajzen, 1991). Pourtant, ces réactions émotionnelles ne suffisent pas toujours à générer un changement comportemental. Plusieurs participants ont reconnu que, malgré leur sensibilité, ils n'avaient jamais agi lorsqu'ils étaient confrontés à des enfants travailleurs en voyage. Ce décalage entre intention et action, déjà mis en évidence par World Vision Australia (2012), témoigne d'une forme de dissonance cognitive liée au manque d'informations concrètes ou à la banalisation de certaines scènes perçues comme « normales ».

L'atelier participatif a permis d'approfondir ces contradictions internes. Les participantes, bien qu'initialement partagées entre compassion immédiate et raisonnement moral, ont exposé des dilemmes éthiques complexes : faut-il refuser d'acheter à un enfant pour ne pas cautionner son exploitation, ou au contraire l'aider dans une logique de survie ? Cette tension illustre le fait que les frontières entre bienveillance, culpabilité et lucidité morale sont poreuses et mouvantes. L'intervention du chercheur dans l'atelier a d'ailleurs démontré que la réflexion éthique n'émerge souvent qu'après un temps de débat ou de questionnement extérieur, ce qui révèle une certaine fragilité dans les repères moraux spontanés liés à ce sujet.

Un autre élément important concerne la capacité des répondants à distinguer les formes de travail infantile, selon leur niveau de tolérance ou d'acceptabilité perçue. Les images jugées « acceptables » illustrent souvent un travail perçu comme éducatif, encadré ou peu dangereux. Cette hiérarchisation subjective des tâches rappelle les propos de Hagedoorn (2013), qui souligne que certaines formes d'exploitation sont socialement acceptées, car intégrées à la culture locale ou peu visibles dans les discours dominants.

Enfin, la discussion sur la compréhension des enjeux liés au travail des enfants montre un intérêt sincère, mais également une incertitude sur la manière d'interpréter certains contextes. Cela met en lumière un besoin d'informations plus nuancées et contextualisées, notamment pour éviter les raccourcis ou généralisations. Il apparaît également que le sujet provoque des émotions fortes, mais que celles-ci restent parfois dissociées de mécanismes de réflexion ou d'action structurés.

En résumé, les résultats qualitatifs montrent que les Suisses romands interrogés sont globalement sensibles à la question du travail des enfants dans le tourisme, mais que leurs réactions restent largement émotionnelles, contextuelles et parfois contradictoires. Cette complexité invite à considérer avec attention les divers facteurs cognitifs, culturels et moraux qui influencent leur perception du phénomène.

7. RECOMMANDATIONS

Au vu des résultats obtenus, il apparaît que la sensibilisation au travail des enfants dans le secteur touristique constitue un levier pertinent, mais encore largement sous-exploité en Suisse. Il est donc impératif de développer une approche plus systématique et multidimensionnelle afin de renforcer la conscience des voyageurs sur cette problématique, au-delà du cadre du tourisme sexuel qui constitue, à ce jour, l'unique objet de campagnes nationales. Les recommandations suivantes visent à combler les lacunes identifiées dans la recherche, tant du point de vue académique qu'opérationnel.

7.1. Renforcer l'atelier participatif à plus grande échelle

Tout d'abord, l'atelier participatif mené dans le cadre de cette étude, a démontré son utilité pour favoriser la réflexion éthique et le développement d'une pensée critique chez les participants. Toutefois, sa portée demeure limitée en raison de la taille restreinte de l'échantillon (quatre personnes). Il est donc recommandé de reconduire ce dispositif à une échelle plus large, en incluant des profils plus variés, et notamment des voyageurs moins sensibilisés à la thématique. Une telle démarche permettrait de consolider les résultats obtenus et d'évaluer plus finement l'impact du débat collectif sur l'évolution des perceptions. Elle offrirait également un espace propice à l'expression des dilemmes moraux vécus en situation de voyage, et contribuerait à renforcer les normes sociales favorables à un tourisme éthique.

7.2. Impliquer activement les acteurs touristiques suisses

Par ailleurs, les résultats indiquent que, malgré une certaine sensibilité à la thématique, l'information concrète sur les moyens d'agir reste lacunaire. Plusieurs répondants ont exprimé leur méconnaissance quant aux démarches à entreprendre face à une situation de travail infantile observée en voyage. Dans cette optique, une collaboration renforcée avec les agences de voyage, les tour-opérateurs et les institutions touristiques (associations, offices du tourisme) s'impose. Ces entités pourraient jouer un rôle de médiateur éthique en intégrant des modules d'information dans les brochures, les sites de réservation ou encore lors de séances d'information préalables au départ. Cette approche permettrait de transformer le moment du choix de destination en un espace de sensibilisation et de responsabilisation, en cohérence avec les mécanismes de décision déjà étudiés dans la littérature (Ajzen, 1991 ; Hagedoorn, 2013).

7.3. Étendre la recherche à l'échelle nationale

Un autre axe d'amélioration majeur concerne l'élargissement de l'échantillon à d'autres régions linguistiques de Suisse. En effet, la présente recherche se limite à la Suisse romande pour des raisons méthodologiques. Or, l'absence d'études nationales sur le travail des enfants dans le tourisme empêche une lecture complète des perceptions et des comportements des touristes suisses dans leur diversité. Une extension de la recherche aux cantons alémaniques et italophones permettrait non seulement de comparer les sensibilités interculturelles, mais aussi de vérifier si les mécanismes, identifiés dans cette étude, se retrouvent au-delà du cadre romand. Une telle démarche serait également précieuse pour poser les bases d'une stratégie nationale de sensibilisation, à ce jour inexistante pour le travail des enfants dans le tourisme non sexuel.

7.4. Clarifier les formes de travail des enfants dans la communication

Enfin, les résultats confirment une ambivalence persistante dans les représentations des voyageurs face aux différentes formes de travail infantile. Alors que certaines situations sont perçues comme tolérables voire formatrices, d'autres suscitent de vives réactions morales. Cette hiérarchisation subjective, déjà documentée dans la littérature (Black, 1995 ; Mostafanezhad, 2014), renforce la nécessité de clarifier les contours du travail infantile dans les supports de sensibilisation. Il est recommandé que les futures campagnes insistent sur la diversité des formes de travail des enfants dans le tourisme, y compris celles considérées comme "légères" ou "familiales". Cela afin de déconstruire les préjugés et d'ancrer une lecture fondée sur les droits de l'enfant plutôt que sur des critères subjectifs de pénibilité.

CONCLUSION

En conclusion, ce travail de recherche s'est donné pour objectif d'explorer les perceptions et la sensibilité des voyageurs Suisses romands face au travail des enfants dans le secteur touristique, en combinant deux approches méthodologiques : un entretien semi-directif écrit et un atelier participatif. Cette double approche a permis de confronter les représentations individuelles aux dynamiques collectives, et d'identifier les tensions éthiques et affectives que soulève ce phénomène encore peu médiatisé dans l'espace helvétique.

Les résultats issus des entretiens révèlent une prise de conscience généralisée quant au caractère problématique du travail des enfants dans le tourisme, souvent associé à de l'exploitation, à un frein à la scolarisation, ou à des formes de précarité extrême. Toutefois, certaines situations, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans un cadre familial ou culturel, demeurent perçues comme acceptables, voire formatrices. L'analyse des réponses montre ainsi une hiérarchisation subjective du travail des enfants, qui reflète autant les représentations culturelles que l'impact émotionnel des visuels proposés.

L'atelier participatif a mis en lumière cette ambivalence, en révélant que les réactions des participants oscillent entre compassion immédiate et raisonnement moral. Le débat a permis de déconstruire certaines justifications spontanées, tout en soulignant la difficulté, pour les voyageurs, de concilier aide ponctuelle et refus d'encourager un système d'exploitation. Ce dispositif a démontré son efficacité pour stimuler une réflexion critique et nuancée, en interrogeant les dilemmes concrets auxquels peuvent être confronté-e-s les touristes.

Sur la base de ces constats, plusieurs recommandations ont été formulées, telles que l'extension de l'atelier participatif à un public plus large, l'implication active des acteurs du tourisme (agences de voyage, institutions, plateformes), et la nécessité de clarifier, dans les campagnes de sensibilisation, les différentes formes de travail infantile dans le secteur touristique, en insistant sur leurs conséquences réelles pour le développement de l'enfant.

Il est néanmoins important de souligner les limites de cette recherche. D'une part, la taille réduite de l'échantillon et le biais d'auto-sélection limitent la représentativité des résultats. D'autre part, les données recueillies relèvent de perceptions déclaratives et ne permettent pas de mesurer directement l'impact de la sensibilisation sur les comportements touristiques. De plus, la recherche s'est concentrée sur la Suisse romande pour des raisons méthodologiques, ce qui invite à élargir le champ d'étude à l'ensemble du pays pour obtenir une vision plus globale.

En définitive, ce travail met en évidence l'importance de renforcer les mécanismes de sensibilisation face au travail des enfants dans le tourisme, au-delà du seul cadre du tourisme sexuel. Il rappelle que, pour devenir pleinement efficaces, les campagnes de prévention doivent articuler émotion, information et action. En mobilisant les voyageurs dans une posture réflexive et responsable, elles peuvent contribuer à transformer non seulement les pratiques touristiques, mais aussi, plus largement, les normes sociales autour des droits fondamentaux des enfants.

RÉFÉRENCES

- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179- 211. ResearchGate. Récupéré sur : https://www.researchgate.net/publication/263998069_The_theory_of_planned_behavior
- Barreteau, O., Bots, P. W. G., & Daniell, K. A. (2010). *A framework for clarifying “participation” in participatory research to prevent its rejection for the wrong reasons*. *Ecology and Society*, 15(2), Article 1. Récupéré sur : <https://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss2/art1/>
- Bergold, J., & Thomas, S. (2012). *Participatory research methods: A methodological approach in motion*. *Forum: Qualitative Social Research*, 13(1), Article 30. Récupéré sur : <https://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/1801/3334>
- Bethlehem, J. (2010). Selection bias in web surveys. *International Statistical Review*, 78(2), 161- 188. Wiley Online Library. Récupéré sur : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1751-5823.2010.00112.x>
- Black, M. (1995). *In the twilight zone : child workers in the hotel, tourism and catering industry*. Geneva : International Labour Organization. Récupéré sur : <https://www.ilo.org/publications/twilight-zone-child-workers-hotel-tourism-and-catering-industry>
- Braun, V., & Clarke, V. (2021). *Thematic analysis: A practical guide*. ResearchGate. Récupéré sur : https://www.researchgate.net/publication/383237866_Thematic_analysis_A_practical_guide
- Bryman, A. (2015). *Social research methods* (5th ed.). Oxford University Press. Récupéré sur : <https://ktpu.kpi.ua/wp-content/uploads/2014/02/social-research-methods-alan-bryman.pdf>
- Claude, G. (2019). *L'entretien semi-directif : définition, caractéristiques et étapes*. Scribbr. Récupéré sur : <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-semi-directif/>
- Dubay. (2021). *Les effets du travail infantile*. Humanium. Récupéré sur : <https://www.humanium.org/fr/travail-des-enfants/>
- ECPAT France. (2016). *Campagne de signalement ECPAT* [Vidéo]. YouTube. Récupéré sur : <https://www.youtube.com/watch?v=nRBKLBPHXo>

- ECPAT France. (s. d.). *Campagnes de sensibilisation*. ECPAT France. Récupéré sur : <https://ecpat-france.fr/campagnes-de-sensibilisation/>
- Fédération Suisse du Voyage. (2023). *Baromètre de tendance FSV 2023*. Fédération Suisse du Voyage. Récupéré sur : https://www.srv.ch/fileadmin/ablage/DOKUMENTE_PDF/2_Reise/2023_Resultats_Barometre_de_tendance_FSV.pdf
- Flourens, M. (2023). *La pauvreté dans le monde en 2023 : causes, conséquences et solutions*. Oxfam France. <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/la-pauvrete-dans-le-monde/>
- Guest, G., Namey, E. E., & Mitchell, M. L. (2013). *Collecting qualitative data: A field manual for applied research* (Chap. 2). Sage Publications. Récupéré sur : <https://methods.sagepub.com/book/mono/collecting-qualitative-data/toc>
- Hagedoorn, E. (2013). *Child labour and tourism : How travel companies can reduce child labour in tourism destinations*. The International Centre For Responsible Tourism. Récupéré sur : <https://respect.international/wp-content/uploads/2017/10/Child-Labour-and-Tourism.pdf>
- Hesse-Biber, S., & Griffin, A. J. (2013). *Internet-mediated technologies and mixed methods research: Problems and prospects*. *Journal of Mixed Methods Research*, 7(1), 43-61. Sage Journals. Récupéré sur : <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1558689812451791>
- Humanium. (2024). *Enfants pauvres*. Humanium. Récupéré sur : <https://www.humanium.org/fr/enfants-pauvres/>
- Humanium. (2024). *Les enfants des rues et sans-abris*. Humanium. Récupéré sur : <https://www.humanium.org/fr/enfants-des-rues/>
- Humanium. (2021). *Le travail des enfants*. Humanium. Récupéré sur : <https://www.humanium.org/fr/travail-des-enfants/>
- James, N., & Busher, H. (2016). *CHAPTER 15 ONLINE INTERVIEWING*. *Qualitative Research Methods*. Récupéré sur : https://www.researchgate.net/publication/282771201_CHAPTER_15_ONLINE_INTERVIEWING

- Keim, J. (2024). *Journée mondiale contre le travail des enfants, une réalité que vit un enfant sur dix dans le monde*. UNICEF. Récupéré sur : <https://www.unicef.ch/fr/actualites/blog/2024-06-12/le-travail-des-enfants-est-bien-reel-pour-un-enfant-sur-dix-dans-le>
- Koning, A., et van Wilsem, J. (2023). *Le contexte de l'exploitation sexuelle des enfants par les touristes et les voyageurs : une comparaison transnationale des pays de destination et des pays non-destination*. *Revue de justice pénale internationale*, 33 (4), 349-366. SAGE journals. Récupéré sur : <https://journals.sagepub.com/doi/epub/10.1177/10575677221081875>
- Krueger, R. A., & Casey, M. A. (2015). *Focus groups: A practical guide for applied research* (5th ed., Chap. 4). SAGE Publications. Récupéré sur : <https://us.sagepub.com/en-us/nam/focus-groups/book243860#contents>
- Kühberger, C., Bernhard, R., & Kelle, U. (2019). *How to use mixed-methods and triangulation designs*. ResearchGate. Récupéré sur : https://www.researchgate.net/publication/332764540_How_to_Use_Mixed-methods_and_Triangulation_Designs_an_Introduction_to_History_Education_Research
- La Langue Française (2024). *Sensibilisation : définition de « sensibilisation »*. La Langue Française. Récupéré sur : <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/sensibilisation>
- Mays, N., & Pope, C. (1995). *Qualitative Research: Rigour and qualitative research*. *The BMJ*, 311(6997), 109-112. Récupéré sur : <https://www.bmj.com/content/311/6997/109>
- Meho, L. (2006). *E-Mail Interviewing in Qualitative Research : A Methodological discussion*. Wiley Online Library. Récupéré sur : <https://citeseerx.ist.psu.edu/document?repid=rep1&type=pdf&doi=606769e9bfe65ef05c63e548d8d3137a221c9937>
- Miller, A., & Beazley, H. (2021). 'We have to make the tourists happy'; orphanage tourism in Siem Reap, Cambodia through the children's own voices. *Children's Geographies*, 20(1), 51–63. Récupéré sur : <https://doi.org/10.1080/14733285.2021.1913481>
- Moore, T., McKee, K., & McLoughlin, P. (2015). *Online focus groups and Qualitative research in the Social Sciences : Their Merits and Limitations in a study of Housing and Youth*. *People, Place And Police*. Récupéré sur : https://www.researchgate.net/publication/275727139_Online_focus_groups_and_qualitative_research_in_the_social_sciences_their_merits_and_limitations_in_a_study_of_housing_and_youth

- Mostafanezhad, M. (2014). *Volunteer tourism and the popular humanitarian gaze*. *Geoforum*, 54,111-118. Récupéré sur : https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S016718514000839?fr=RR-2&ref=pdf_download&rr=8d3a5ad6dd5b971b
- Office *Fédéral de la Statistique*. (2022). *Voyages de la population résidante suisse en 2021*. Office Fédéral de la Statistique. Récupéré sur : <https://www.swissstats.bfs.admin.ch/collection/ch.admin.bfs.swissstat.fr.issue22105032100/article/issue22105032100-01>
- OiT & UNICEF. (2021). *Child Labour : Global estimates 2020, trends and the road forward*. International Labour Office. Récupéré sur : https://www.ilo.org/sites/default/files/wcms_p5/groups/public/@ed_norm/@ipec/documents/publication/wcms_797515.pdf
- ONU Tourisme. (2016). *Le secteur privé se mobilise contre l'exploitation des enfants dans le tourisme*. ONU Tourisme. Récupéré sur : <https://www.unwto.org/fr/archive/press-release/2016-03-17/le-secteur-prive-se-mobilise-contre-l-exploitation-des-enfants-dans-le-tour>
- Opdenakker, R. (2006). *Advantages and disadvantages of four interview techniques in qualitative research*. *Forum : Qualitative Social Research*, 7(4). Récupéré sur : <https://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/article/view/175/392>
- Organisation internationale du Travail (2024). « *Qu'est-ce le travail des enfants ?* ». International Labour Organization. Récupéré sur : <https://www.ilo.org/fr/programme-international-pour-labolition-du-travail-des-enfants-ipec/quest-ce-le-travail-des-enfants>
- Özel, Ç.H. and Çoban, E. (2023), "*Tourists' intention to visit a destination where child labor is employed: an application of the theory of planned behavior (TPB)*". *Journal of Hospitality and Tourism Insights*, Vol. 6 No. 5, pp. 2382-2399. Récupéré sur : <https://doi.org/10.1108/JHTI-05-2022-0203>
- Philo. (2024). *Tourisme International 2022 : Chiffres Clés, tendances et statistiques*. Globe-Trotting. Récupéré sur : <https://www.globe-trotting.com/post/tourisme-international-2023>
- Reason, P., & Bradbury, H. (Eds.). (2008). *The SAGE handbook of action research: Participative inquiry and practice* (2nd ed.). The SAGE Handbook. Récupéré sur : <https://ikhsanaira.wordpress.com/wp-content/uploads/2016/09/action-research-participative-inquiry-and-practice-reasonbradburry.pdf>

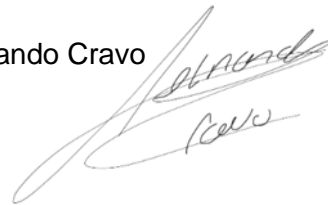
- Saunders, M., Lewis, P., & Thornhill, A. (2009). *Methods for Business Students* (5th edition). Pearson Education.
- SECO. (2010). *Lancement de la campagne visant à protéger les enfants et les adolescents de l'exploitation sexuelle dans le tourisme*. Le portail du Gouvernement Suisse. Récupéré sur : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-35970.html>
- SECO. (2011) *Vaste campagne contre le tourisme sexuel impliquant des enfants*. Le portail du Gouvernement Suisse. Récupéré sur : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-42049.html>
- Smith, W. G. (2008). *Does Gender Influence Online Survey Participation? A Record-Linkage Analysis of University Faculty Online Survey Response Behavior*. ResearchGate. Récupéré sur : https://www.researchgate.net/publication/234742407_Does_Gender_Influence_Online_Survey_Participation_A_Record_Linkage_Analysis_of_University_Faculty_Online_Survey_Response_Behavior
- Tracy, S. J. (2020). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact* (2nd ed.). Wiley-Blackwell. Récupéré sur : https://dl1.cuni.cz/pluginfile.php/1353728/mod_resource/content/1/Sarah%20J.%20Tracy%20%20Qualitative%20Research%20Methods_%20Collecting%20Evidence%2C%20Crafting%20Analysis%2C%20Communicating%20Impa.pdf
- UNICEF. (2024). *Travail et exploitation des enfants*. UNICEF. Récupéré sur : <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants/protection/exploitation-des-enfants/>
- World Vision Australia. (2012). *Annual Report*. World Vision Australia. Récupéré sur : <https://www.worldvision.com.au/docs/default-source/annual-reports/wv-annual-reports/world-vision-annual-report-2012.pdf>
- Yang, M. J. H., Khoo, C., & Yang, E. C. L. (2023). *Exploring host-children's engagement in tourism : Transcending the dichotomy of universalism and cultural relativism*. Tourism Management. Récupéré sur : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0261517723001206#sec1>

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

« Je déclare, par ce document, que j'ai effectué le travail de Bachelor ci-annexé seul, sans autre aide que celles dûment signalées dans les références, et que je n'ai utilisé que les sources expressément mentionnées. Je ne donnerai aucune copie de ce rapport à un tiers sans l'autorisation conjointe du RF et du professeur chargé du suivi du travail de Bachelor, y compris au partenaire de recherche appliquée avec lequel j'ai collaboré, à l'exception des personnes qui m'ont fourni les principales informations nécessaires à la rédaction de ce travail. Pas d'exception à mentionner ».

Sierre, le 8 mai 2025

Fernando Cravo

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fernando Cravo', written over a horizontal line.